

# LE REVENU EN ONTARIO

Croissance, répartition et mobilité

**Hiver 2019**

# À propos du présent document

Établi en vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière (BRF) a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario.

Le BRF réalise des analyses indépendantes à l'initiative du directeur de la responsabilité financière. En réponse aux demandes des députés et des comités de l'Assemblée, le directeur doit aussi estimer les coûts ou avantages financiers pour la province de tout projet de loi ou de toute proposition relevant de la législature.

Le présent rapport a été préparé à l'initiative du directeur de la responsabilité financière. En accord avec le mandat du BRF consistant à fournir à l'Assemblée législative de l'Ontario des analyses économiques et financières indépendantes, le rapport ne présente pas de recommandations de politiques.

Le rapport a été préparé par Edward Crummey, avec la contribution de Nicolas Rhodes et de Zohra Jamasi, et avec l'aide de Gamze Demiray, de Jessica Kelly, de Jay Park et de Matthew Stephenson, sous la direction de David West.

Le BRF est reconnaissant envers les réviseurs externes qui l'ont conseillé durant l'élaboration du rapport. En apportant ainsi leur aide, ces réviseurs n'engageaient aucunement leur responsabilité à l'égard du produit final; cette responsabilité repose entièrement sur le BRF.



ISBN 978-1-4868-3082-4 (imprimé)  
ISBN 978-1-4868-2719-0 (en ligne)  
© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2019.

# Table des matières

i) Objet et portée	1
ii) Sommaire	2
1. Croissance du revenu	8
Résumé	8
Le revenu des familles en Ontario	8
Revenu après impôts : gains irréguliers d'une famille à l'autre	15
Croissance du revenu plus lente qu'ailleurs au Canada	17
2. Répartition du revenu	19
Résumé	19
Répartition inégale du revenu en Ontario	19
L'inégalité du revenu après impôts stable depuis 2000	20
La répartition du revenu après impôts en Ontario comparable à celle des autres territoires	23
Corrélation entre inégalité du revenu élevée et croissance du revenu lente	25
3. Mobilité du revenu	27
Résumé	27
Mobilité relative du revenu	27
Mobilité intergénérationnelle du revenu	34
4. Revenu et évolution de l'économie	39
Résumé	39
Pas d'augmentation du revenu médian malgré la croissance économique en Ontario	40
Modification de la composition industrielle de l'Ontario	42
Changements structurels du marché du travail de l'Ontario	43
La croissance des salaires inégale d'une profession à l'autre en Ontario	45
5. Annexes	47
Répartition du revenu des familles de l'Ontario	47
Revenu selon la région	48
Tableaux de données	49
Glossaire	52

## Tableau des sigles et autres termes abrégés

Terme abrégé	Signification
AE	Assurance-emploi
BDMSPS	Base de données et Modèle de simulation de politiques sociales
BRF	Bureau de la responsabilité financière
É.-U.	États-Unis
FMI	Fonds monétaire international
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PIB	Produit intérieur brut
PUGE	Prestation universelle pour la garde d'enfants

## i) Objet et portée

Le présent rapport est un résumé des récentes tendances relatives au revenu des particuliers en Ontario, conformément au mandat du BRF qui est d'examiner les tendances de l'économie ontarienne pour les députés provinciaux et le public.

Il est important d'évaluer les variations dans le revenu pour savoir dans quelle mesure s'améliore le niveau de vie sur le plan matériel des Ontariens. Comment les bénéfices de la croissance économique de la province ont-ils été répartis dans la population? Il importe également de se pencher sur le rôle du système d'impôts et de transferts, le revenu étant déterminé par le revenu du marché ainsi que les impôts et les transferts gouvernementaux.

Sont examinées ici des données déjà connues sur la croissance et la répartition du revenu, mais on présente aussi de nouvelles données sur l'évolution de la mobilité du revenu en Ontario. Comment les Ontariens se déplacent-ils sur l'échelle de revenu? Les inégalités sont-elles de plus en plus permanentes?

Le rapport ne saurait offrir un examen exhaustif de chaque question; il ne fait que souligner certaines des grandes tendances relatives au revenu des particuliers. Notons aussi que ces tendances ont été influencées au fil du temps par une multitude de facteurs qu'il serait impossible de décrire ici en détail. Le BRF est ouvert aux commentaires sur le rapport ainsi qu'aux suggestions de travaux connexes.

---

### Nota

Le présent rapport s'appuie sur plusieurs sources de données portant sur différentes périodes. Il se concentre sur la période postérieure à 2000, mais donne les données complètes lorsque c'est possible.

Sauf indication contraire, tous les montants qui figurent dans le présent rapport sont en dollars constants de 2016.

---

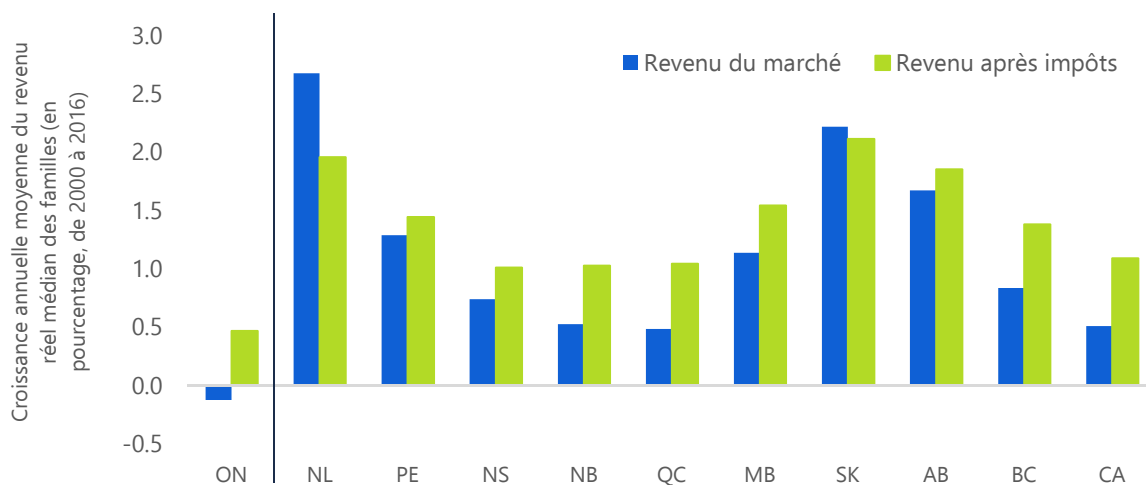
## ii) Sommaire

Dans le présent rapport, on évalue les tendances relatives au revenu des particuliers de l'Ontario dans trois grands volets : croissance, répartition et mobilité.

Le chapitre 1 porte sur la croissance du revenu des familles ontariennes. Il y est indiqué que de 2000 à 2016, le revenu après impôts de la famille médiane<sup>1</sup> n'a que légèrement augmenté<sup>2</sup>.

Le revenu médian des familles ontariennes reste supérieur à la moyenne des autres provinces<sup>3</sup>. Durant cette période, toutefois, c'est en Ontario qu'il a connu la plus faible croissance. L'écart par rapport au reste du Canada est très grand, tant pour le revenu du marché (soit le revenu avant impôts et transferts) que pour le revenu après impôts.

### Croissance du revenu médian de 2000 à 2016 : l'Ontario derrière les autres provinces



Sources : Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada et BRF.

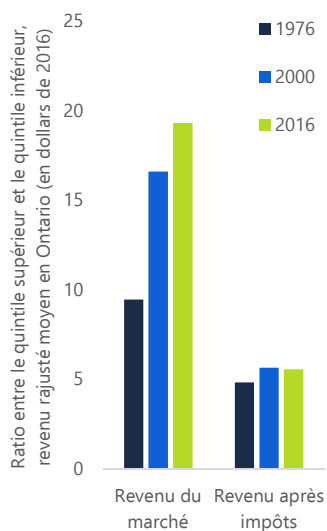
Le revenu des familles ontariennes à faible revenu, en particulier, a augmenté plus lentement que celui des familles à revenu élevé. Parallèlement, certains types de familles ont carrément subi une baisse de revenu après impôts depuis 2000, surtout les personnes en âge de travailler vivant seules et les familles monoparentales.

<sup>1</sup> La famille qui se situe au milieu de la répartition du revenu.

<sup>2</sup> Sauf indication contraire, tous les montants qui figurent dans le présent rapport sont en dollars constants de 2016.

<sup>3</sup> En 2016, le revenu du marché et le revenu après impôts médians en Ontario arrivaient au troisième rang des revenus les plus élevés, derrière l'Alberta et la Saskatchewan.

**Croissance de l'inégalité du revenu du marché, mais stabilité de l'inégalité du revenu après impôts depuis 2000**



Sources : Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada et BRF.

Le chapitre 2 est un commentaire sur les tendances récentes de répartition du revenu en Ontario. Depuis 2000, l'inégalité du revenu du marché a augmenté légèrement. En 2016, le revenu du marché moyen du quintile supérieur<sup>4</sup> était à peu près 19 fois supérieur à celui du quintile inférieur. Il était 16 fois supérieur en 2000.

Le système d'impôts et de transferts<sup>5</sup> a cependant beaucoup contribué à la réduction des inégalités en Ontario. En effet, le revenu après impôts moyen du quintile supérieur était environ cinq fois plus élevé que celui du quintile inférieur en 2016, soit à peu près la même chose qu'en 2000.

En 2016, le système d'impôts et de transferts a réduit les inégalités de presque 30 % dans la province<sup>6</sup>. Plus du tiers de cette réduction est attribuable à l'impôt sur le revenu et aux programmes d'aide sociale provinciaux, et les deux tiers restants, aux impôts et aux transferts fédéraux.

L'inégalité du revenu après impôts en Ontario est semblable à celle observée dans les autres provinces et à la moyenne des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Toutefois, le système d'impôts et de transferts redistribue moins de revenus par habitant en Ontario comparativement à la plupart des autres pays de l'OCDE.

Le chapitre 3 est un commentaire sur les tendances de la mobilité du revenu des Ontariens et se concentre sur deux mesures : la mobilité relative et la mobilité intergénérationnelle.

La « mobilité relative du revenu » mesure le déplacement, au fil du temps, d'une personne sur l'échelle de répartition du revenu<sup>7</sup>. Les plus récentes données de Statistique Canada indiquent que la mobilité relative du revenu est à la baisse en Ontario.

Fait important, ces données suggèrent qu'il est de plus en plus difficile pour les Ontariens à faible revenu de grimper l'échelle de répartition. Le risque de mobilité descendante s'est accru pour les Ontariens qui se situent au milieu, tandis que de moins en moins d'Ontariens à revenu élevé chutent du sommet.

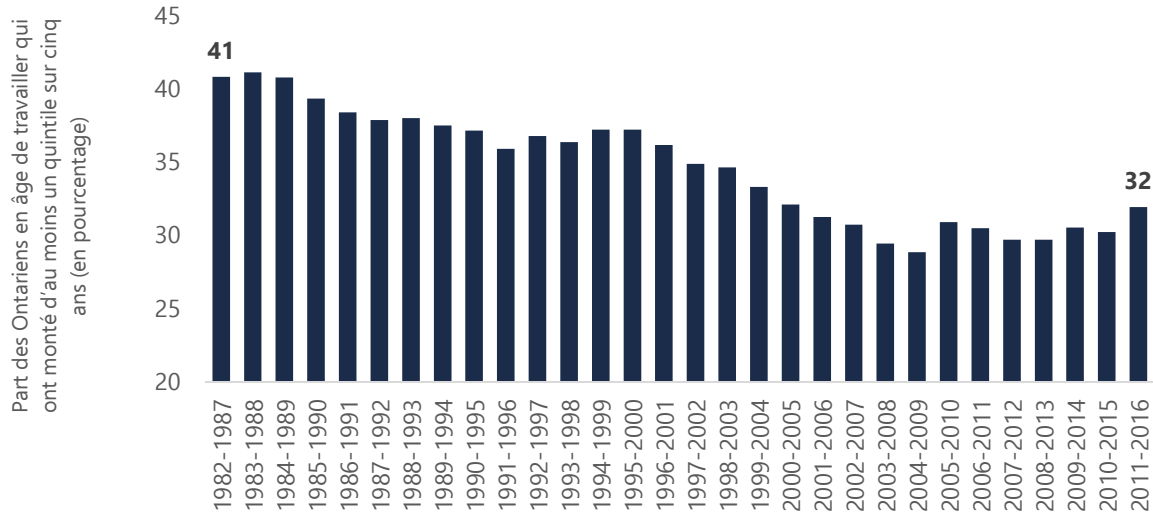
<sup>4</sup> Si on alignait tous les Ontariens en fonction de leur revenu annuel (du plus faible au plus élevé) et qu'on les divisait en cinq groupes égaux, on obtiendrait cinq « quintiles de revenu ». Le quintile supérieur est donc composé des 20 % d'Ontariens les plus riches, et le quintile inférieur, des 20 % les plus pauvres.

<sup>5</sup> En Ontario, le système d'impôts et de transferts comprend l'impôt sur le revenu fédéral et provincial, ainsi que les programmes d'aide sociale de tous les ordres de gouvernement. Entre autres programmes de transfert, notons le Régime de pensions du Canada, le Supplément de revenu garanti, l'assurance-emploi, les prestations pour enfants et les programmes d'aide sociale.

<sup>6</sup> L'inégalité est mesurée au moyen des coefficients de Gini du revenu du marché et du revenu après impôts. Précisions et définitions au chapitre 2.

<sup>7</sup> Dans le présent rapport, la mobilité relative du revenu mesure la part de contribuables qui ont changé de quintile de revenu sur une période de cinq ans. Elle est le reflet de changements durables dans la situation économique d'une personne (comme une promotion ou un changement de carrière), ainsi que de changements brusques et temporaires (perte d'emploi, maladie grave, divorce, naissance, etc.).

## La mobilité ascendante de plus en plus difficile en Ontario



Sources : Tabulation personnalisée selon la Banque de données administratives longitudinales de Statistique Canada et BRF.

Cette mobilité réduite indique que la répartition du revenu s'est enracinée en Ontario au cours des 35 dernières années. De moins en moins d'Ontariens changent de place sur l'échelle de répartition, et les écarts de revenu sont de plus en plus permanents, ce qui renforce les inégalités déjà bien présentes.

Le chapitre 3 se penche également sur la « mobilité intergénérationnelle du revenu », qui mesure l'influence de la situation économique des parents sur celle de leurs enfants à l'âge adulte.

En Ontario comme dans le reste du Canada, les enfants de parents à revenu élevé sont plus susceptibles de gagner eux-mêmes un revenu élevé quand ils atteignent l'âge adulte. Le contraire est vrai pour les enfants ayant grandi dans une famille à faible revenu<sup>8</sup>.

La mobilité intergénérationnelle du revenu est grande chez les Ontariens, quand on les compare aux habitants des autres économies avancées. D'après une étude de l'OCDE, les principaux facteurs de mobilité intergénérationnelle sont une éducation et des soins de santé de qualité et accessibles à tous, comme c'est le cas en Ontario, ainsi qu'un système d'impôts et de transferts efficace.

Le chapitre 4 examine la rupture apparente du lien entre croissance économique et augmentation du revenu médian des Ontariens en âge de travailler.

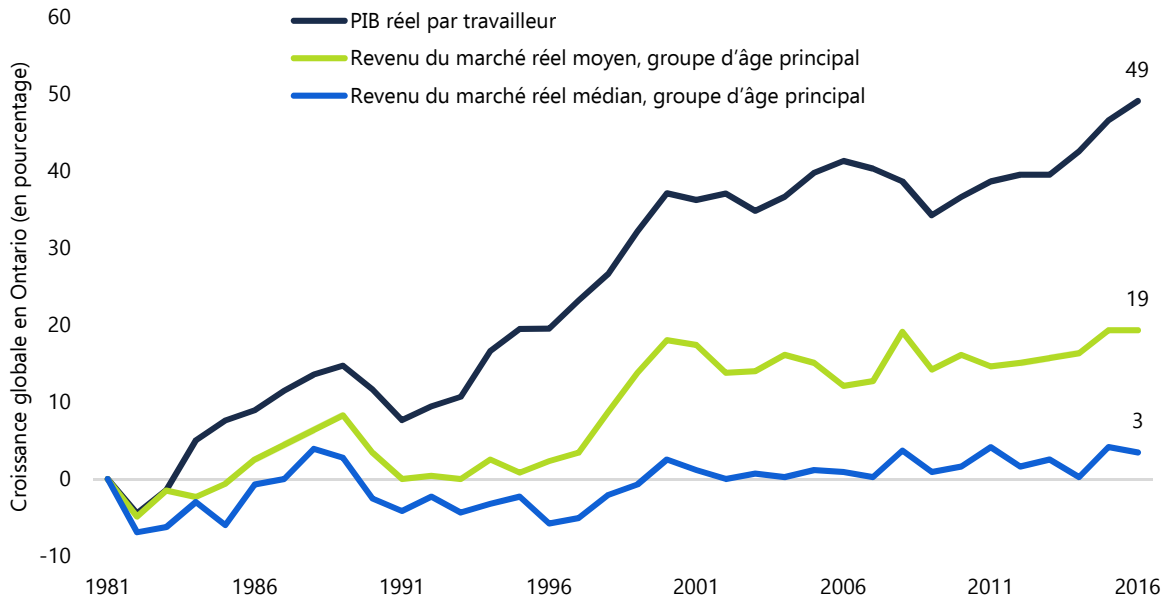
De 1981 à 2016, en Ontario, la production par travailleur<sup>9</sup> a augmenté de 49 %. Durant la même période, le revenu du marché moyen des Ontariens en âge de travailler a progressé de 19 %. Le contraste est marqué par rapport au revenu du marché médian, qui n'a augmenté que de 3 %.

<sup>8</sup> L'OCDE emploie le terme « accaparement des occasions » pour décrire la manière dont les personnes qui se situent au sommet de l'échelle de répartition du revenu peuvent s'assurer de transmettre divers avantages économiques à leurs enfants. Il peut s'agir de relations sociales qui facilitent l'accès à une bonne école ou à un emploi, ou d'activités susceptibles d'améliorer le capital humain et social. De plus, les parents qui gagnent un revenu élevé ont plus de moyens pour investir dans la formation et le perfectionnement des compétences, et peuvent avoir des attentes plus élevées envers leurs enfants. Les familles à faible revenu ne peuvent pas profiter de bon nombre de ces avantages.

<sup>9</sup> Correspond au PIB réel divisé par le nombre de personnes dans la population active.



## Pas d'augmentation du revenu médian des Ontariens en âge de travailler malgré la croissance économique



Nota : Le produit intérieur brut (PIB) réel par travailleur correspond au PIB réel divisé par la population active.

Sources : Enquête sur la population active, Enquête canadienne sur le revenu et comptes des revenus et dépenses de Statistique Canada et BRF.

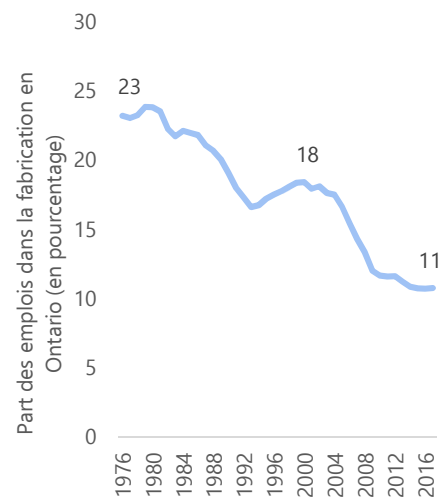
Si la croissance du revenu du marché moyen est supérieure à celle du revenu médian, c'est le signe que le revenu des Ontariens qui se trouvent dans la moitié supérieure de l'échelle de répartition a augmenté beaucoup plus que le revenu des Ontariens de l'autre moitié (ce sujet est traité au chapitre 2). Les gains encore plus importants dans toute l'économie signifient que le revenu généré par la croissance économique n'est pas partagé avec l'ensemble des Ontariens.

Le chapitre 4 se penche ensuite sur deux grands changements structurels interreliés qui ont alimenté ces tendances.

Le premier est la profonde transformation de la composition industrielle de la province. Le changement a été particulièrement spectaculaire dans le secteur ontarien de la fabrication, où les emplois ont chuté d'un pic de 1,1 million en 2004 à quelque 770 000 en 2017. La fabrication ne représente actuellement qu'un peu plus d'un emploi sur dix en Ontario, alors qu'on en comptait presque un sur quatre à la fin des années 1970.

Selon l'OCDE, la mondialisation accrue de l'économie a eu un effet similaire sur la composition industrielle de nombreuses économies développées.

### Déclin prononcé des emplois dans la fabrication



Source : Enquête sur la population active de Statistique Canada.

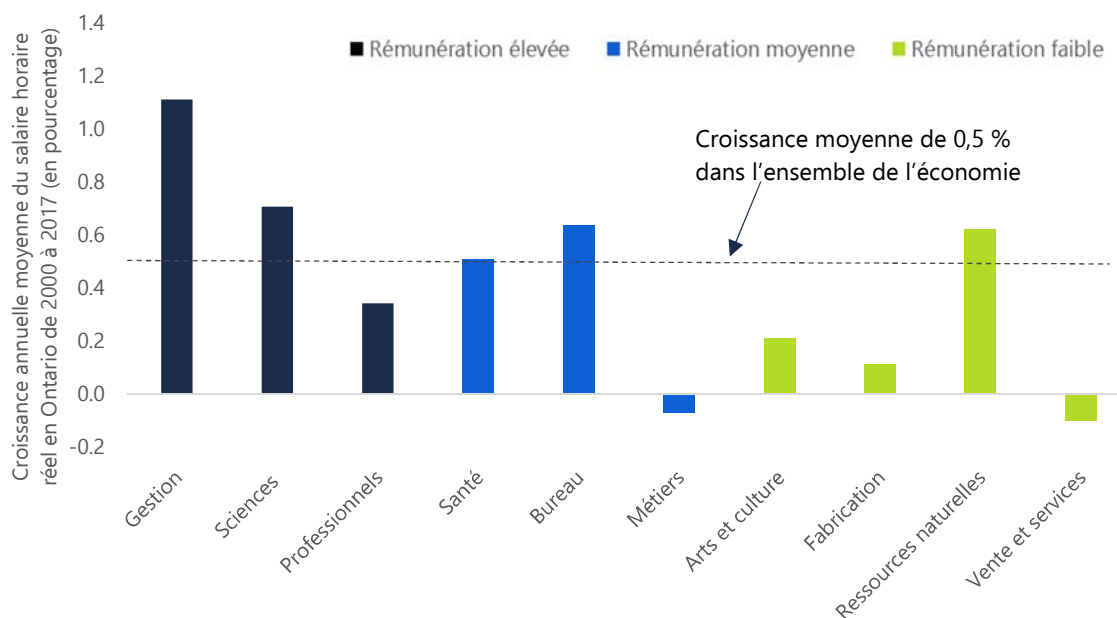
De plus, la concurrence va grandissant entre les industries exportatrices des pays développés, où les salaires sont élevés, et les sociétés des économies en développement, où les salaires sont bas, une situation qui entraîne la « délocalisation à l'étranger » du travail à forte intensité de main-d'œuvre – surtout dans le secteur de la fabrication. L'appréciation marquée du dollar canadien pendant les années 2000 a elle aussi nui à la compétitivité des industries exportatrices de l'Ontario.

Le deuxième grand changement économique vécu par la province est la modification de la structure du marché du travail. Les emplois non standard (à temps partiel, temporaires) sont de plus en plus répandus, tandis que la part des emplois syndiqués a reculé.

L'OCDE fait remarquer que ces changements structurels ont contribué au ralentissement de la croissance du revenu, à l'aggravation de l'inégalité du revenu et à la baisse de mobilité du revenu dans de nombreuses économies développées. Fait important, l'écart salarial entre emplois standard et non standard est beaucoup plus élevé au Canada par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE.

La transformation de la composition industrielle et l'évolution du marché du travail ont considérablement modifié la nature du travail en Ontario. C'est sans parler des énormes progrès scientifiques, en particulier dans le secteur des technologies de l'information, qui ont facilité l'automatisation de nombre d'industries et d'emplois. Toutes ces tendances ont donc fait croître les salaires de façon inégale pour les différentes professions dans la province.

### Croissance du salaire supérieure de 2000 à 2017 pour les emplois les plus spécialisés en Ontario



Sources : Enquête sur la population active de Statistique Canada et BRF.

Depuis 2000, le salaire moyen des professions les mieux rémunérées augmente plus rapidement que celui des professions à rémunération moyenne. Au contraire, le salaire moyen stagne du côté des professions les moins bien rémunérées, sauf celles liées aux ressources naturelles.

Le FMI et l'OCDE ont récemment mené une étude<sup>10</sup> qui indique que le ralentissement de la croissance du revenu, l'aggravation de l'inégalité du revenu et la baisse de mobilité du revenu sont des tendances qui peuvent se renforcer mutuellement.

Les enfants de familles à faible revenu qui ont moins d'occasions et peuvent plus difficilement acquérir des compétences et avoir accès à l'éducation risquent de ne pas pouvoir réaliser leur potentiel une fois adultes. Ils risquent donc d'avoir une productivité moindre, ce qui freinerait la croissance économique, nuirait ensuite à l'augmentation des salaires, et finirait par creuser l'inégalité du revenu.

L'étude montre aussi que ces tendances peuvent compromettre le bien-être général, en particulier celui des citoyens à faible revenu. Elles peuvent également nuire à la cohésion sociale et à l'engagement civique, ce qui aurait pour effet de miner la confiance dans les établissements publics et de décourager la participation démocratique.

En Ontario, la faible croissance du revenu des familles les plus pauvres, la répartition inégale du revenu du marché et la mobilité réduite du revenu soulèvent d'importantes questions sur le rôle que devrait jouer le gouvernement pour s'assurer que tous ont des occasions comparables d'améliorer leur situation économique.

---

<sup>10</sup> OCDE, *L'ascenseur social en panne? Comment promouvoir la mobilité sociale.*

# 1. Croissance du revenu

## Résumé

- Entre 2000 et 2016, le revenu du marché (revenu avant impôts et transferts gouvernementaux) de la famille ontarienne médiane<sup>11</sup> a diminué, après correction pour l'inflation. Si l'on tient compte des impôts et des transferts, il n'a augmenté que légèrement durant cette période.
- Au cours de la même période, le revenu des 40 % de familles ontariennes les plus pauvres a progressé beaucoup plus lentement que celui des 40 % les plus riches. Les types de familles qui ont la fréquence la plus élevée de faible revenu, en particulier les personnes en âge de travailler vivant seules et les familles monoparentales, ont connu un déclin absolu de leur revenu réel après impôts.
- Le revenu après impôts médian en Ontario était supérieur à la moyenne du reste du Canada en 2016, mais de toutes les provinces, c'est en Ontario que la croissance du revenu médian des familles a été la plus lente de 2000 à 2016, tant pour le revenu du marché que pour le revenu après impôts.

## Le revenu des familles en Ontario

En 2016, il y avait en Ontario 13,8 millions de personnes vivant dans 5,7 millions de familles<sup>12</sup>. Ces familles gagnaient au total un revenu du marché de 447 milliards de dollars et recevaient en plus 63 milliards en transferts gouvernementaux.

---

### Définitions de revenu

Dans le présent rapport, le **revenu du marché** comprend le revenu d'emploi, le rendement de placements, le revenu de retraite de régimes privés et le revenu provenant d'autres sources, mais pas les impôts et les transferts gouvernementaux. Le **revenu après impôts** est quant à lui le revenu du marché, plus les transferts gouvernementaux, moins les impôts payés.

Sauf indication contraire, tous les montants qui figurent dans le présent rapport sont en dollars constants de 2016.

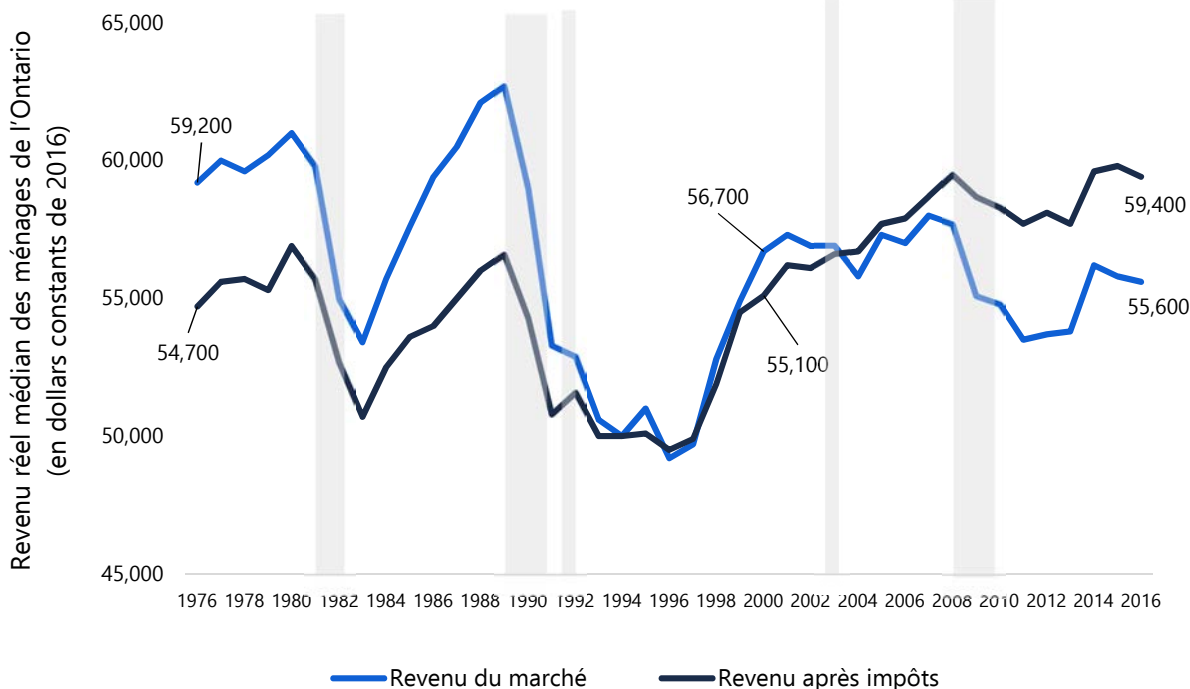
---

<sup>11</sup> La famille qui se situe au milieu de l'échelle de répartition du revenu. On tient compte des familles qui n'ont aucun revenu du marché.

<sup>12</sup> Dans le présent chapitre, le terme « familles » désigne les « familles économiques » et les « personnes hors famille économique ». D'après Statistique Canada, une famille économique est « un groupe de deux personnes ou plus habitant dans le même logement et apparentées par le sang, le mariage, l'union libre, l'adoption ou une relation de famille d'accueil ». Voir le [dictionnaire de Statistique Canada](#).

Selon l'Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada<sup>13</sup>, le revenu du marché médian<sup>14</sup> (le revenu de la famille qui se situe au milieu de l'échelle de répartition du revenu) était de 55 600 \$ en 2016 en Ontario, une augmentation d'environ 2 000 \$ (ou presque 4 %) depuis 2011. On se remettait alors de la récession de 2008-2009. En 2016, cependant, le revenu du marché médian était encore plus de 1 000 \$ inférieur à celui de 2000 (figure 1.1).

### 1.1 Le revenu du marché des familles moins élevé qu'en 2000



Nota : Les zones ombragées indiquent une récession.

Sources : Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada et BRF.

Dans les 25 années qui ont précédé 2000, le revenu médian des familles ontariennes a subi de fortes variations : il a chuté considérablement durant les récessions du début des années 1980 et 1990, puis a rebondi partiellement lors du boum de la fin des années 1990. Fait notable, le revenu du marché de la famille ontarienne médiane était plus bas en 2016 qu'en 1976, après correction pour l'inflation.

Le revenu médian des familles, impôts et transferts gouvernementaux compris, était de 59 400 \$ en 2016, à peu près 3 800 \$ de plus que le revenu du marché médian. Le revenu après impôts médian a décliné durant la récession de 2009 et les années suivantes, avant de remonter et d'atteindre à nouveau des sommets. Depuis 2000, le revenu après impôts médian des familles ontariennes progresse au rythme de 0,5 % par année en moyenne.

<sup>13</sup> Selon l'[Enquête canadienne sur le revenu](#) de Statistique Canada. Avant 2012, les données détaillées sur le revenu provenaient de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. La majorité des personnes qui participent à l'Enquête canadienne sur le revenu autorisent Statistique Canada à consulter leurs données d'impôt sur le revenu. Les statistiques sont donc très fiables et précises.

<sup>14</sup> Le « revenu médian » est le revenu de la famille qui se situe au milieu de l'échelle de répartition du revenu (le 50<sup>e</sup> percentile). Le présent chapitre se concentre sur le revenu médian plutôt que sur le revenu moyen, car les familles qui gagnent un revenu très élevé ont tendance à fausser (biaiser à la hausse) le calcul du revenu moyen.

La fluctuation du revenu médian en Ontario depuis 2000 est l'œuvre de nombreux facteurs qui se recoupent :

- Le vieillissement de la population ontarienne vient modifier la composition du revenu : le revenu d'emploi perd en importance, à l'inverse du revenu de retraite et de placement.
- La taille de la famille moyenne diminue petit à petit, alors qu'un nombre grandissant de personnes vivent seules.
- Le revenu d'emploi progresse plus lentement chez les Ontariens en âge de travailler.
- Les gouvernements ont apporté un certain nombre de changements au système d'impôts et de transferts, principalement dans le but de soutenir le revenu des Canadiens et des Ontariens qui se situent au milieu de l'échelle de répartition.

Ces facteurs sont examinés ci-après.

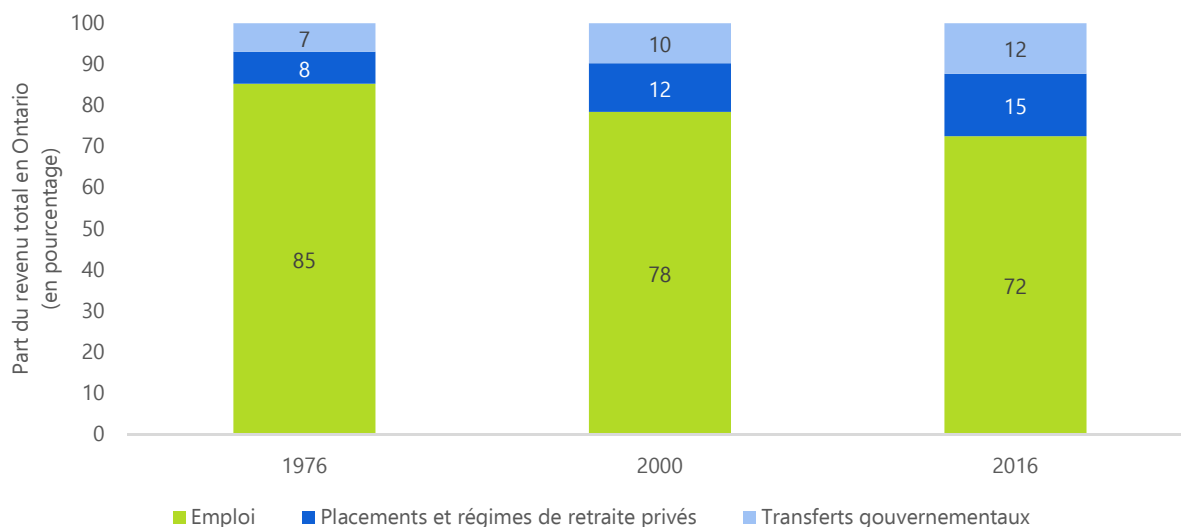
## La composition du revenu modifiée par le vieillissement de la population

Les Ontariens tirent leur revenu d'une multitude de sources, notamment le revenu d'emploi, le rendement de placements, l'épargne-retraite privée et les transferts gouvernementaux.

En 2016 :

- les Ontariens ont tiré 72 % de leur revenu total d'un emploi ou d'un travail autonome, principalement sous forme de salaire et de traitements;
- le rendement de régimes de retraite privés, le rendement de placements et le revenu provenant d'autres sources privées ont représenté 15 % du revenu total;
- quelque 12 % du total sont venus des transferts des gouvernements fédéral et provincial – Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti, Régime de pensions du Canada, prestations pour enfants, assurance-emploi et aide sociale.

## 1.2 Part décroissante du revenu d'emploi dans le revenu total



Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada et BRF.

La composition du revenu a évolué en 40 ans. Comme la province compte de plus en plus de personnes âgées, la part du revenu provenant des placements, des régimes de retraite et des transferts gouvernementaux a augmenté. Parallèlement, la part du revenu d'emploi a décliné de 85 % du revenu total en 1976 à 72 % en 2016 (figure 1.2).

## La taille réduite de la famille moyenne

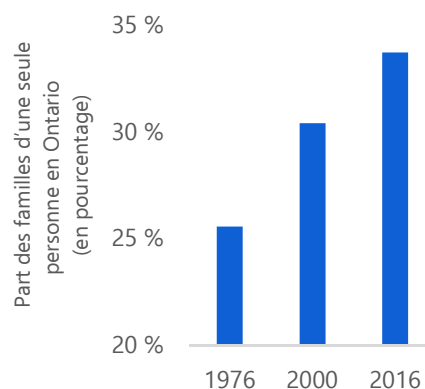
Les tendances observées au cours des 40 dernières années du côté du revenu des familles ont été influencées non seulement par le vieillissement de la population et les changements importants sur le marché du travail, mais aussi par l'évolution constante de la structure et de la composition des familles ontariennes.

La taille de la famille moyenne en Ontario diminue petit à petit depuis 1976, alors qu'un nombre grandissant de personnes vivent seules. La part des familles d'une seule personne est ainsi passée de 26 % en 1976 à 30 % en 2000, et a poursuivi sa montée pour s'établir à 34 % en 2016.

Pour ce qui est de l'évolution de la composition des familles ontariennes, on note :

- une augmentation du nombre de familles à deux revenus, en raison du nombre croissant de femmes à se joindre à la population active – une tendance

## 1.3 Part grandissante des familles d'une seule personne

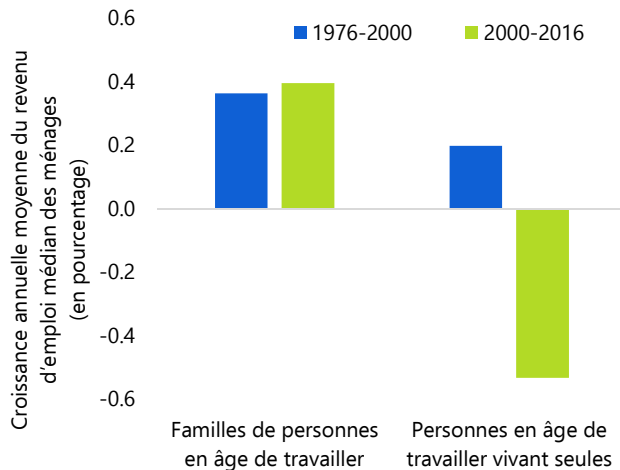


Sources : Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada et BRF.

qui a aussi coïncidé avec le rétrécissement de l'écart salarial entre les hommes et les femmes<sup>15</sup>;

- une hausse du nombre de familles multigénérationnelles et non traditionnelles<sup>16</sup>;
- une tendance, chez les adolescents et les enfants adultes, à vivre avec leurs parents plus longtemps qu'avant.

#### 1.4 Croissance du revenu d'emploi des Ontariens en âge de travailler



Sources : Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada et BRF.

Cette évolution démographique a contribué à la modification du revenu des familles ces dernières décennies. Aussi la prudence est-elle de mise quand on compare le revenu des familles d'autrefois et les données récentes.

#### La croissance du revenu d'emploi plus lente chez les familles de personnes en âge de travailler

On peut diviser les familles ontariennes (composées d'une seule ou de plusieurs personnes) entre les familles ayant à leur tête une personne de 65 ans ou plus et celles ayant à leur tête une personne de 64 ans ou moins, soit les familles de personnes en âge de travailler. En se concentrant sur ces dernières, on arrive à contrôler plutôt bien l'effet du vieillissement de la population et à mieux isoler l'incidence des changements du marché du travail sur la croissance du revenu en général.

Le revenu d'emploi médian des familles de personnes en âge de travailler progresse lentement depuis 2000. Plus précisément, il a augmenté de 0,4 % par année en moyenne avant et après 2000.

C'est toutefois le contraire chez les personnes en âge de travailler vivant seules, qui ont perdu leurs faibles gains d'avant 2000 et subissent depuis une baisse du revenu d'emploi médian de 0,5 % (figure 1.4).

Le ralentissement de la croissance du revenu d'emploi observé après 2000 est attribuable à trois facteurs : la restructuration imposante de l'économie ontarienne, les changements qui en ont découlé sur le marché du travail, et le rythme généralement plus lent de la croissance économique. Les facteurs économiques sous-jacents ayant contribué à cette faible croissance depuis 2000 sont analysés plus en détail au chapitre 4.

<sup>15</sup> [Commentaire du BRF sur le marché de l'emploi](#) (2017).

<sup>16</sup> Statistique Canada, [Familles, ménages et état matrimonial : faits saillants du Recensement de 2016](#).



## Le revenu après impôts médian soutenu par les changements apportés au système d'impôts et de transferts

Comme il est indiqué au début du présent chapitre, le revenu du marché médian des familles ontariennes a décliné entre 2000 et 2016, tandis que le revenu après impôts médian, lui, a légèrement augmenté. Cette légère hausse est due en partie aux changements apportés au système d'impôts et de transferts qui ont profité aux Ontariens à revenu moyen.

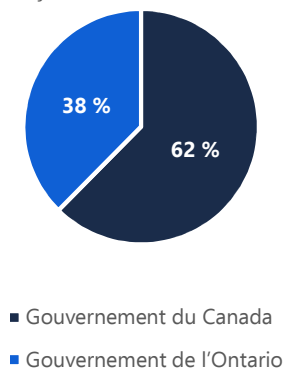
Le système d'impôts et de transferts comprend l'impôt sur le revenu fédéral et provincial, ainsi que les programmes d'aide sociale de tous les ordres de gouvernement. Le gouvernement de l'Ontario perçoit environ 40 % de l'impôt sur le revenu des particuliers payé par les résidents de la province.

Toutefois, la plupart des principaux transferts sont administrés par le gouvernement du Canada. On parle notamment du Régime de pensions du Canada, de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti, de l'assurance-emploi et des prestations pour enfants.

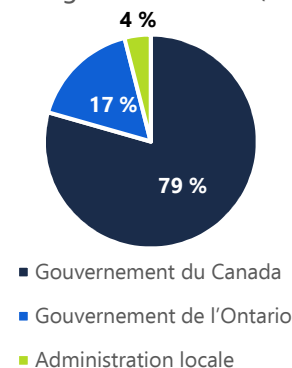
Le gouvernement de l'Ontario administre quant à lui deux grands programmes d'aide sociale – le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées et le programme Ontario au travail – de même que d'autres petits transferts. Au total, les prestations d'aide sociale versées par la province ont représenté 17 % des transferts gouvernementaux aux familles ontariennes en 2016.

### 1.5 Système d'impôts et de transferts : le rôle petit, mais non moins important, du gouvernement de l'Ontario

Part de l'impôt sur le revenu des particuliers perçue en Ontario (2016)



Part des transferts versés aux ménages de l'Ontario (2016)



Sources : Statistique Canada et BRF.

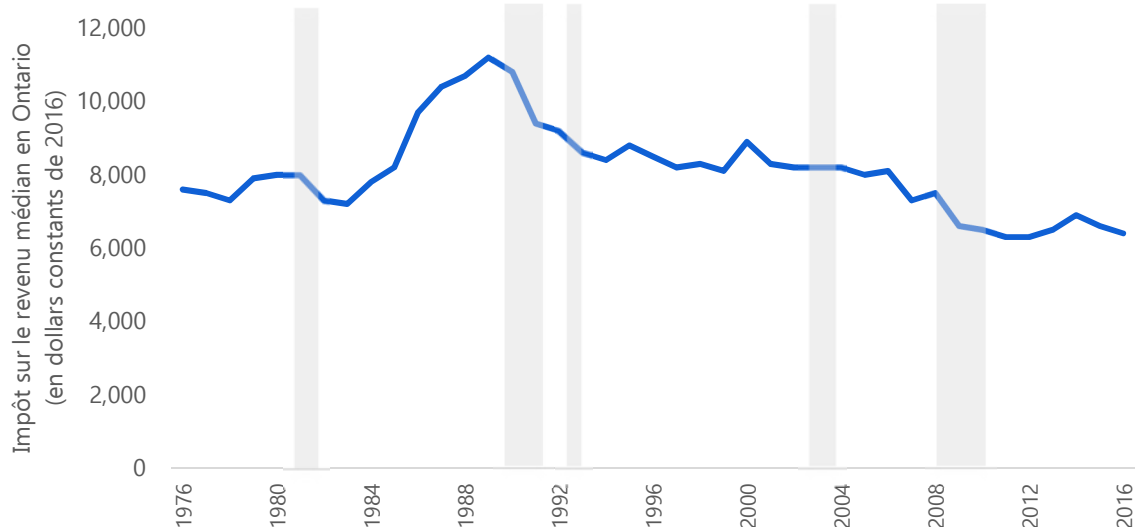
Si les programmes du gouvernement jouent un rôle croissant pour soutenir le revenu de la famille médiane, c'est en partie à cause du vieillissement de la population ontarienne (et de l'augmentation des paiements du Régime de pensions du Canada, en particulier). C'est aussi le résultat des améliorations apportées aux programmes de soutien du revenu et d'un certain nombre de changements fiscaux qui ont profité aux Ontariens à revenu moyen.

Parmi ces changements fiscaux, notons :

- des réductions d'impôt provincial sur le revenu des particuliers, plus particulièrement à la fin des années 1990<sup>17</sup> et, plus récemment, en 2010<sup>18</sup>;
- des réductions d'impôt fédéral sur le revenu des particuliers, plus particulièrement au début des années 2000 et 2010<sup>19</sup>.

Ces changements, entre autres, ont eu pour effet combiné de réduire le fardeau fiscal médian des familles ontariennes à revenu moyen.

## 1.6 Baisse de l'impôt sur le revenu médian



Nota : On présente ici le montant d'impôt sur le revenu payé par les familles ontariennes pour le 50<sup>e</sup> percentile. Les zones ombragées indiquent une récession.

Sources : Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada et BRF.

En outre, les gouvernements provincial et fédéral ont tous les deux modifié leurs programmes de transferts sociaux. Voici des exemples :

- En 2006, le gouvernement fédéral a mis en place la Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE), qui offrait aux familles un montant tous les mois pour chaque enfant de moins de six ans<sup>20</sup>. Puis, en 2016, le gouvernement a remplacé la PUGE par l'Allocation canadienne pour enfants, un paiement mensuel libre d'impôt pour les familles à faible revenu et à revenu moyen qui ont des enfants de moins de 18 ans<sup>21</sup>.
- En 2010, le gouvernement fédéral a prolongé les prestations d'assurance-emploi<sup>22</sup>.

<sup>17</sup> [Budget de l'Ontario 1998](#), p. 67; [budget de l'Ontario 1999](#), p. 69.

<sup>18</sup> [Plan fiscal de l'Ontario pour stimuler la création d'emplois et la croissance](#) (2010).

<sup>19</sup> [Budget fédéral de 2000](#), p. 12; [budget fédéral de 2009](#), p. 121; [budget fédéral de 2010](#), p. 51.

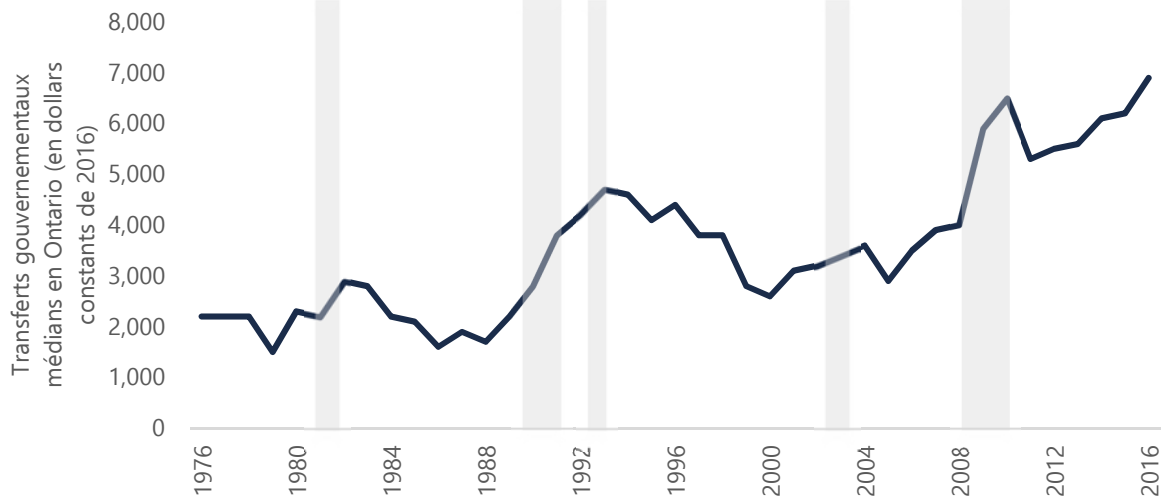
<sup>20</sup> [Budget fédéral de 2006](#), p. 15.

<sup>21</sup> [Budget fédéral de 2016](#), p. 62.

<sup>22</sup> [Budget fédéral de 2009](#), p. 104.

Ensemble, ces modifications ont fait augmenter le montant de soutien du revenu financé par l'État pour les familles ontariennes à revenu moyen.

### 1.7 Augmentation des transferts gouvernementaux médians



Nota : On présente ici le montant des transferts gouvernementaux versés aux familles ontariennes pour le 50<sup>e</sup> percentile. Les zones ombragées indiquent une récession.

Sources : Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada et BRF.

## Revenu après impôts : gains irréguliers d'une famille à l'autre

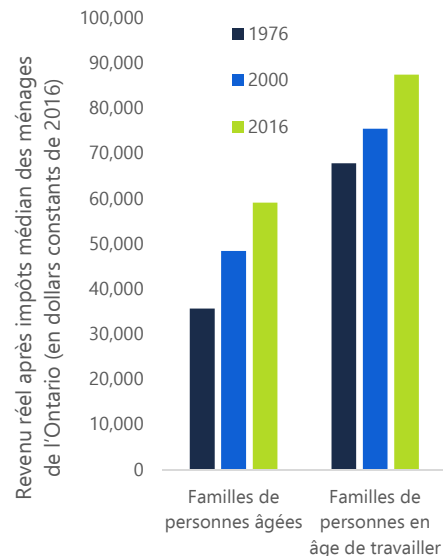
Entre 2000 et 2016, le revenu après impôts médian des familles ontariennes (de personnes âgées ou en âge de travailler) a affiché une assez bonne croissance. Pour les familles de personnes âgées, il a augmenté de pas moins de 1,3 % par année en moyenne, pour se fixer à 59 100 \$ en 2016.

De même, le revenu après impôts médian des familles de personnes en âge de travailler a progressé en moyenne de 0,9 % chaque année, pour atteindre 87 400 \$ en 2016.

Les gains ne sont toutefois pas uniformes dans l'ensemble des familles ontariennes.

Du côté des familles monoparentales, le revenu après impôts médian a beaucoup augmenté de 1976 à 2000, après quoi il a entamé une baisse de plus de 1 000 \$, pour atterrir à 39 300 \$ en 2016.

### 1.8 Bonne croissance du revenu après impôts des familles



Sources : Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada et BRF.

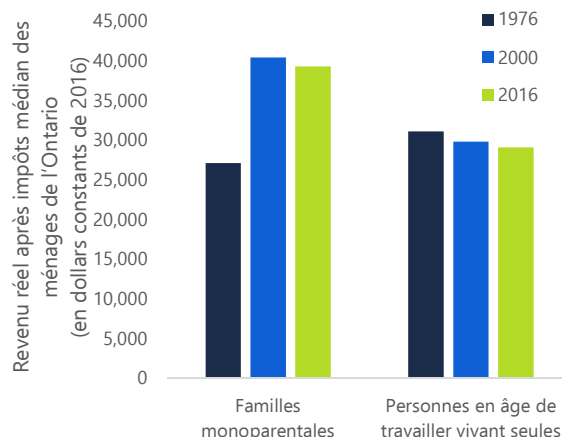
Les Ontariens en âge de travailler vivant seuls ont eux aussi subi une baisse du revenu après impôts : en 2016, la médiane pour ce groupe était de 29 100 \$, environ 700 \$ de moins qu'en 2000 et 2 000 \$ de moins qu'en 1976.

En 2016, les familles monoparentales et les personnes en âge de travailler vivant seules représentaient environ 2,1 millions d'Ontariens, ou quelque 15 % de la population<sup>23</sup>.

Non seulement ces deux groupes ont subi une baisse du revenu après impôts médian depuis 2000, mais ils sont aussi beaucoup plus susceptibles d'avoir un faible revenu que les autres familles ontariennes.

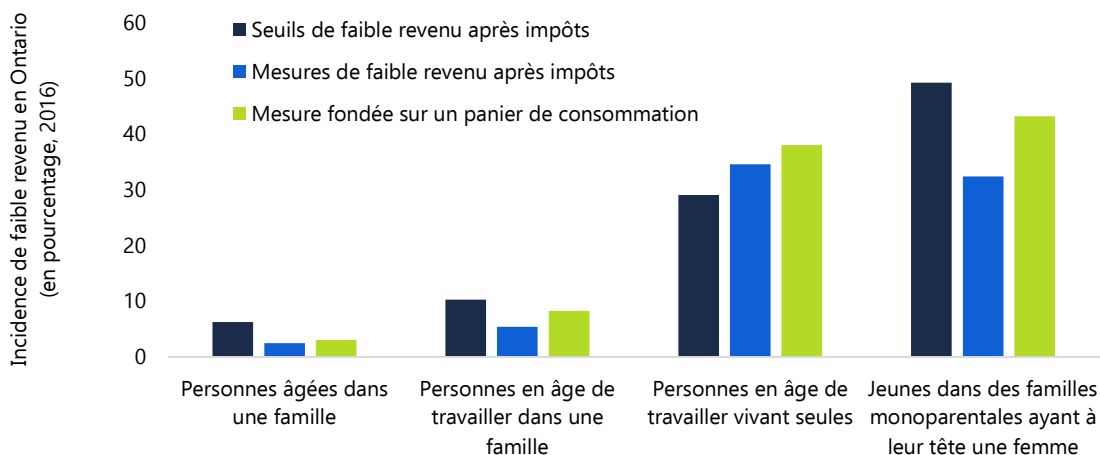
En 2016, en moyenne, moins de 10 % des familles ontariennes (de personnes âgées ou en âge de travailler) avaient un faible revenu, peu importe la mesure utilisée pour déterminer ce seuil<sup>24</sup>, et plus de 30 % des personnes en âge de travailler vivant seules étaient dans cette situation (figure 1.10).

### 1.9 Recul du revenu après impôts des personnes en âge de travailler vivant seules et des familles monoparentales après 2000



Sources : Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada et BRF.

### 1.10 Les personnes en âge de travailler vivant seules et les jeunes dans des familles monoparentales plus susceptibles de vivre dans la pauvreté



Sources : Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada et BRF.

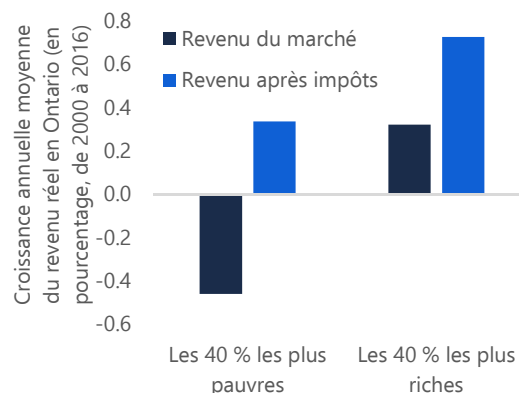
<sup>23</sup> En 2000, il y avait 1,7 million de personnes vivant dans des familles monoparentales et de personnes en âge de travailler vivant seules, soit 15 % de la population, alors qu'on en comptait 0,9 million (11 %) en 1976.

<sup>24</sup> Statistique Canada utilise trois mesures complémentaires. Les seuils de faible revenu indiquent à quel niveau de revenu une famille peut se trouver dans le besoin parce qu'elle doit consacrer une plus grande partie de son revenu à l'achat de nécessités que la famille moyenne de taille similaire. Les mesures de faible revenu servent à calculer le nombre de familles dont le revenu correspond à moins de 50 % de la médiane du revenu après impôts rajusté des ménages privés. La mesure fondée sur un panier de consommation sert à calculer le coût d'un panier de consommation de biens et de services nécessaires, et les résultats obtenus servent à définir les niveaux de revenu nécessaires pour couvrir le coût de ce panier. Voir les [définitions de « faible revenu »](#) de Statistique Canada pour en savoir plus.

En général, le revenu des familles les plus pauvres de l'Ontario a très peu augmenté depuis 2000. Entre 2000 et 2016, le revenu après impôts moyen des 40 % de familles les plus pauvres a progressé de 0,3 % par année en moyenne, ce qui est beaucoup moins que chez les 40 % les plus riches (0,7 %)²⁵.

Fait notable, durant la même période, le revenu du marché moyen des 40 % les plus pauvres en Ontario a reculé de 0,5 % par année en moyenne. Voilà qui démontre l'importance des programmes gouvernementaux pour soutenir le revenu des familles les plus vulnérables de la province.

### 1.11 Croissance du revenu beaucoup plus lente pour les familles ontariennes à faible revenu



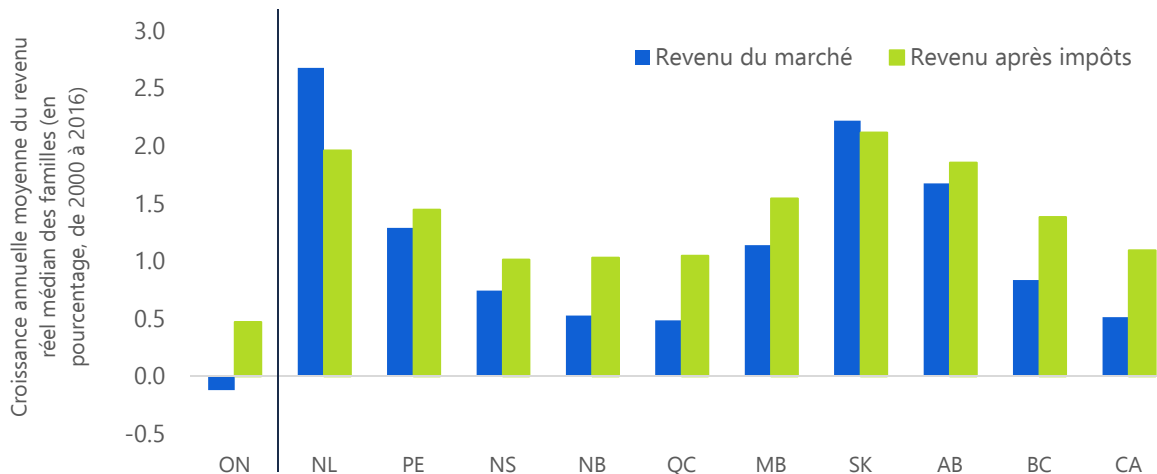
Sources : Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada et BRF.

## Croissance du revenu plus lente qu'ailleurs au Canada

Entre 2000 et 2016, le revenu après impôts médian des familles de l'Ontario a augmenté de 0,5 % par année en moyenne. C'est beaucoup moins que dans toute autre province (figure 1.12).

On peut largement attribuer ce résultat relativement faible au déclin absolu du revenu du marché médian, alors que les autres provinces ont enregistré une bonne croissance avoisinant 1,5 % par année en moyenne durant cette période²⁶.

### 1.12 Croissance du revenu médian de 2000 à 2016 : l'Ontario derrière les autres provinces



Sources : Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada et BRF.

²⁵ Les données présentées dans la figure 1.11 ne tiennent pas compte de la taille de la famille. Voir le commentaire au chapitre 2 au sujet des données sur le revenu et sur la répartition du revenu rajustées en fonction de la taille de la famille.

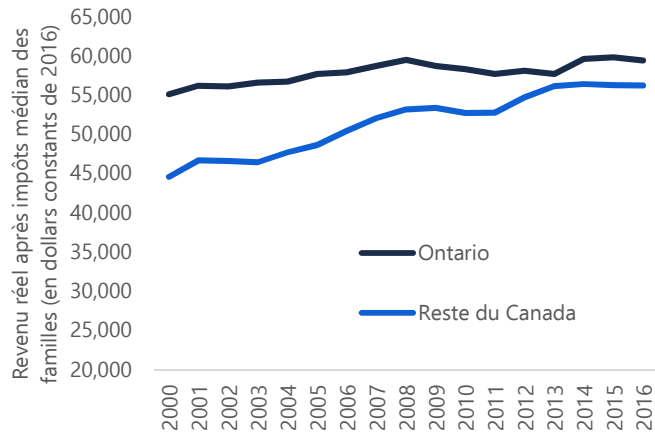
²⁶ Les données sur la croissance moyenne du revenu dans le reste du Canada ont été pondérées en fonction de la population provinciale.

En 2000, le revenu après impôts de la famille ontarienne médiane était plus de 10 000 \$ (presque 20 %) supérieur à la moyenne des autres provinces.

Toutefois, quand les prix des produits de base ont bondi au début des années 2000, les provinces riches en ressources (Terre-Neuve-et-Labrador, Alberta, Saskatchewan et Colombie-Britannique) ont enregistré une forte progression du revenu.

En 2016, l'écart entre l'Ontario et le reste du Canada s'est réduit. Le revenu après impôts médian dans les autres provinces a alors atteint 56 200 \$ en moyenne, ce qui est seulement 3 000 \$ de moins qu'en Ontario.

### 1.13 Le revenu après impôts médian dans le reste du Canada près de celui de l'Ontario



Nota : Les données sur le revenu dans le reste du Canada ont été pondérées en fonction de la population.

Sources : Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada et BRF.

## 2. Répartition du revenu

### Résumé

- L'inégalité du revenu du marché s'est creusée dans la province entre 2000 et 2016. La moyenne du revenu du marché pour les 20 % d'Ontariens les plus riches (quintile supérieur) était 16 fois plus élevée que celle du quintile inférieur en 2000, et 19 fois plus élevée en 2016. L'inégalité du revenu après impôts n'a cependant pas augmenté depuis 2000 en Ontario.
- Ce sont les Ontariens à revenu élevé qui ont continué de connaître la meilleure croissance du revenu après impôts total : les Ontariens du quintile de revenu inférieur ont reçu, en moyenne, 2 300 \$ de plus en 2016 qu'en 2000, tandis que ceux du quintile supérieur ont gagné 11 300 \$ de plus.
- L'inégalité du revenu après impôts en Ontario est semblable à celle des autres provinces et se compare à la moyenne de l'OCDE, mais elle est moins prononcée qu'aux États-Unis.
- En 2016, les impôts et les transferts ont réduit les inégalités de presque 30 %. Plus du tiers de cette réduction est attribuable à l'impôt sur le revenu et aux programmes d'aide sociale de la province. Toutefois, le système d'impôts et de transferts a redistribué moins de revenus par habitant en Ontario par rapport à la majorité des pays de l'OCDE.
- Au terme d'une étude de l'OCDE et du FMI, il a été conclu qu'une inégalité du revenu élevée freine la croissance économique du territoire parce qu'on investit moins dans le capital humain, et que la situation décourage l'initiative et l'innovation et fait baisser la productivité potentielle.

### Répartition inégale du revenu en Ontario

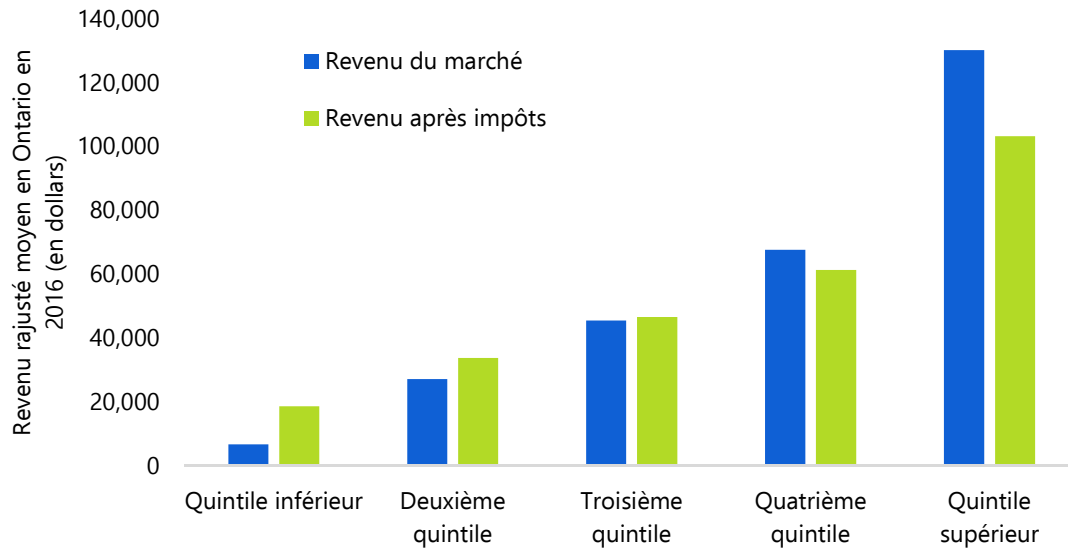
Si on alignait tous les Ontariens en fonction de leur revenu annuel (du plus faible au plus élevé) et qu'on les divisait en cinq groupes égaux, on obtiendrait cinq « quintiles de revenu », chacun représentant 20 %, ou un cinquième, de la population.

En 2016, le revenu du marché moyen des Ontariens du quintile inférieur (les 20 % les plus pauvres) était de 6 750 \$<sup>27</sup>. À l'opposé, la moyenne pour le quintile supérieur (les 20 % les plus riches) était de 130 250 \$, soit à peu près 19 fois plus élevée.

---

<sup>27</sup> Dans le présent chapitre, les données sur le revenu ont été rajustées pour tenir compte de la taille du ménage, puisque les membres d'un ménage partagent généralement leur revenu et que les ménages de plus grande taille peuvent faire des économies d'échelle. Ainsi, un ménage composé de plusieurs personnes gagnant un revenu n'est pas nécessairement classé à un rang plus élevé qu'un ménage d'une seule personne. On rajuste donc les données en divisant le revenu total du ménage par la racine carrée de la taille du ménage. On attribue ensuite ce montant rajusté à chaque membre du ménage (y compris les enfants) avant de diviser les personnes en quintiles. On obtient ainsi un revenu par personne tout en conservant les ressources totales de chaque ménage.

## 2.1 Répartition du revenu inégale en Ontario (2016)



Sources : Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada et BRF.

La répartition du revenu en Ontario est moins inégale après impôts, puisque le système d'impôts et de transferts redistribue le revenu des Ontariens plus fortunés aux moins nantis. En 2016, après impôts, les Ontariens du quintile inférieur ont déclaré un revenu moyen de 18 600 \$, et ceux du quintile supérieur, de 103 200 \$, ce qui est environ cinq fois plus (figure 2.1).

En outre, cette année-là, les Ontariens du quintile supérieur (les 20 % d'Ontariens au revenu le plus élevé) ont reçu 47 % du revenu du marché total, comparativement à 39 % du revenu après impôts. Les 20 % d'Ontariens qui composent le quintile inférieur ont quant à eux reçu seulement 2,4 % du revenu du marché total, part qui a monté à 7 % du revenu après impôts grâce aux impôts et aux transferts gouvernementaux.

## L'inégalité du revenu après impôts stable depuis 2000

L'un des moyens couramment utilisés pour évaluer l'inégalité du revenu est de calculer le ratio entre le revenu du quintile supérieur et celui du quintile inférieur.

Le revenu du marché moyen du quintile supérieur était 16 fois plus élevé que celui du quintile inférieur en 2000, et plus de 19 fois plus élevé en 2016<sup>28</sup>.

<sup>28</sup> Les quintiles ne sont pas nécessairement composés des mêmes personnes d'une année à l'autre. La mobilité du revenu est abordée au chapitre 3.



Après impôts, cependant, le revenu moyen du quintile supérieur était 5,5 fois plus élevé que celui du quintile inférieur en 2000. Le ratio est resté à peu près le même jusqu'à 2016.

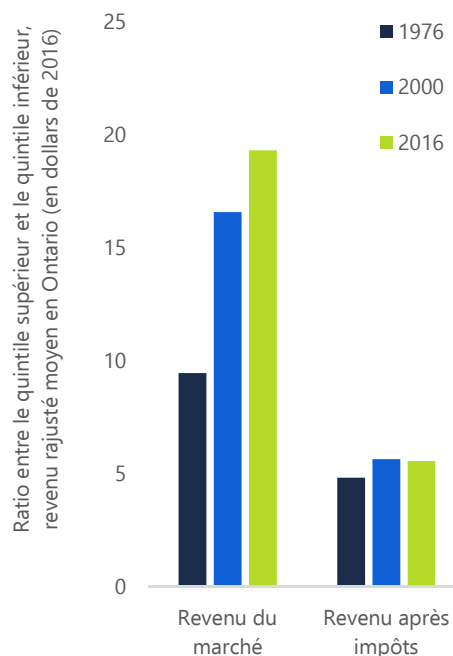
Si le ratio lié au revenu après impôts est relativement stable, c'est parce que le système d'impôts et de transferts (qui comprend des mesures fédérales et provinciales) contribue grandement à réduire les inégalités en transférant le revenu des Ontariens les plus fortunés aux Ontariens les moins nantis.

Le « coefficient de Gini » est lui aussi souvent utilisé pour mesurer l'inégalité du revenu. Il s'agit d'un indicateur d'inégalité de la répartition du revenu qui varie de zéro à un; plus il est élevé, plus la répartition est inégale<sup>29</sup>.

De 1976 au milieu des années 1990, l'inégalité du revenu du marché s'est creusée en Ontario, une situation qui est illustrée par la tendance à la hausse du coefficient de Gini, et qui résulte notamment des récessions du début des années 1980 et 1990. Ces récessions ont touché les Ontariens à faible revenu plus gravement que les autres.

Fait important, le coefficient de Gini pour le revenu après impôts n'a pratiquement pas bougé de 1976 à 1995. Le système d'impôts et de transferts est venu atténuer en grande partie la croissance de l'inégalité du revenu du marché (figure 2.3).

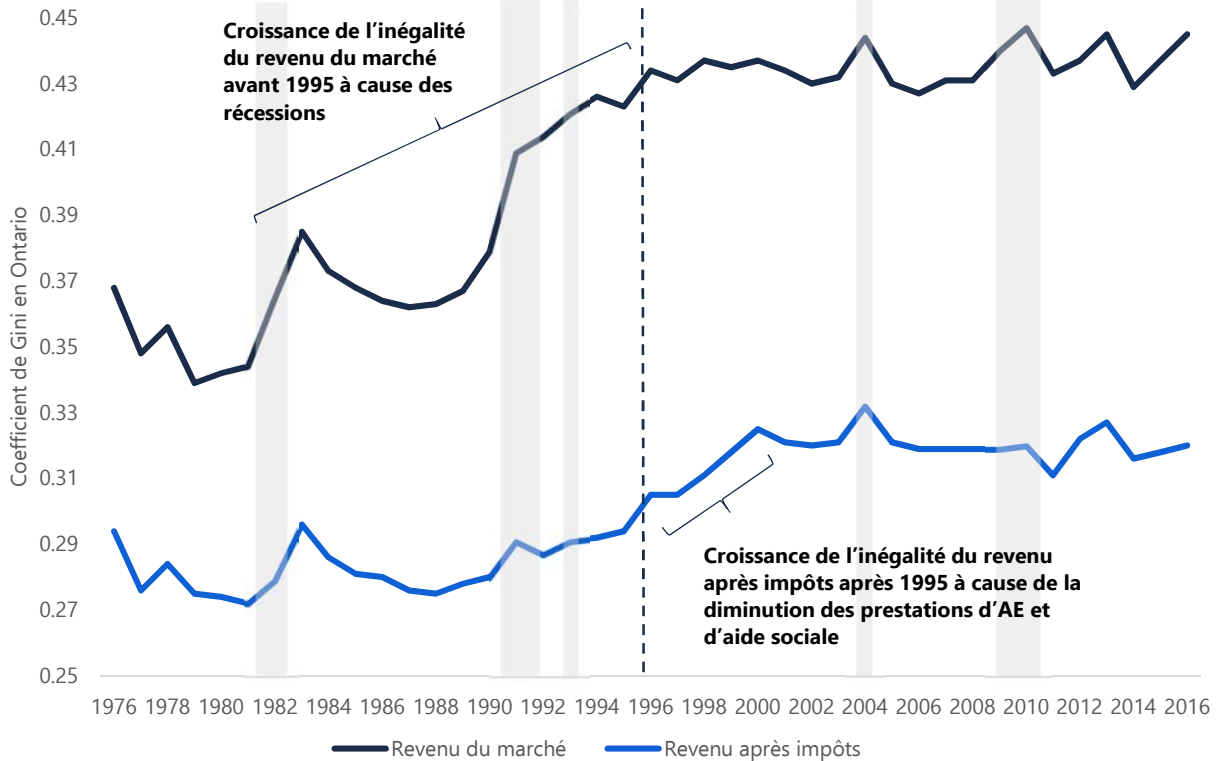
## 2.2 Croissance de l'inégalité du revenu du marché, mais stabilité de l'inégalité du revenu après impôts depuis 2000



Sources : Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada et BRF.

<sup>29</sup> Le coefficient de Gini est un indicateur qui varie de zéro à un et qui mesure l'inégalité du revenu globale d'un territoire donné. Un « 0 » signifie que chaque personne ou ménage, dans ce territoire, a gagné le même revenu, tandis qu'un « 1 » indique que l'entière du revenu a été gagnée par une seule personne. Plus le coefficient est proche de « 1 », plus la répartition du revenu est inégale. Bien que la valeur absolue du coefficient de Gini puisse être difficile à interpréter, son évolution est un indicateur utile des tendances de l'inégalité. Voir le guide sur la pauvreté et l'inégalité ([Handbook on Poverty and Inequality](#)) de la Banque mondiale pour en savoir plus sur la méthodologie derrière le calcul du coefficient de Gini.

### 2.3 L'inégalité du revenu après impôts creusée par la diminution des transferts durant les années 1990



Nota : Les zones ombragées indiquent une récession.  
Sources : Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada et BRF.

Les changements apportés au système d'impôts et de transferts peuvent avoir une grande incidence sur la répartition du revenu. Durant les années 1990, le gouvernement fédéral a été moins généreux avec l'assurance-emploi, et le gouvernement de l'Ontario a réduit les prestations d'aide sociale. Ces changements ont contribué à l'aggravation graduelle de l'inégalité du revenu après impôts dans les années 1990, même si l'inégalité du revenu du marché était stable.

Depuis 2000, l'inégalité du revenu après impôts – d'après le coefficient de Gini – demeure plutôt inchangée<sup>30</sup>.

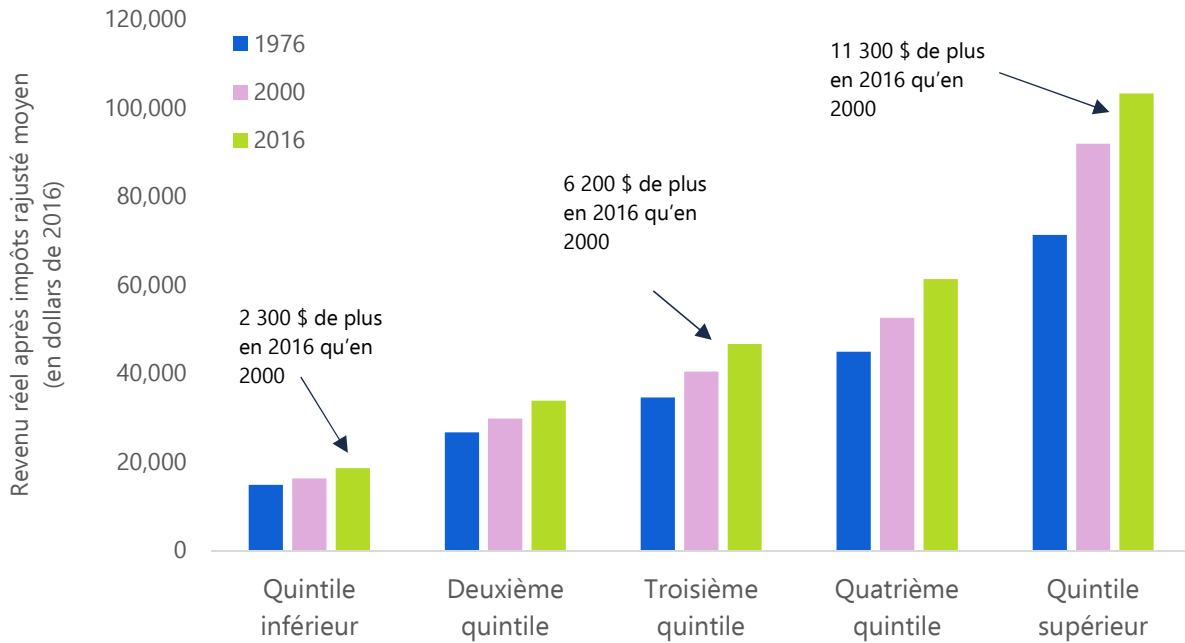
#### Revenu après impôts : la majorité des gains aux Ontariens à revenu élevé

Même si l'inégalité du revenu après impôts est plutôt stable en Ontario depuis 2000, le revenu après impôts des Ontariens les plus fortunés augmente beaucoup plus que celui des Ontariens à l'autre bout du spectre.

En effet, les Ontariens du quintile inférieur ont reçu, en moyenne, 2 300 \$ de plus en revenu après impôts en 2016 qu'en 2000, tandis que les Ontariens du quintile supérieur ont reçu 11 300 \$ de plus (figure 2.4).

<sup>30</sup> Le BRF a aussi examiné l'évolution du coefficient de Gini pour les Ontariens en âge de travailler (de 25 à 54 ans) afin de contrôler l'effet du vieillissement de la population, mais n'a pas noté de différence majeure par rapport aux données présentées ci-dessus.

## 2.4 Gains de revenu plus importants pour les Ontariens à revenu élevé

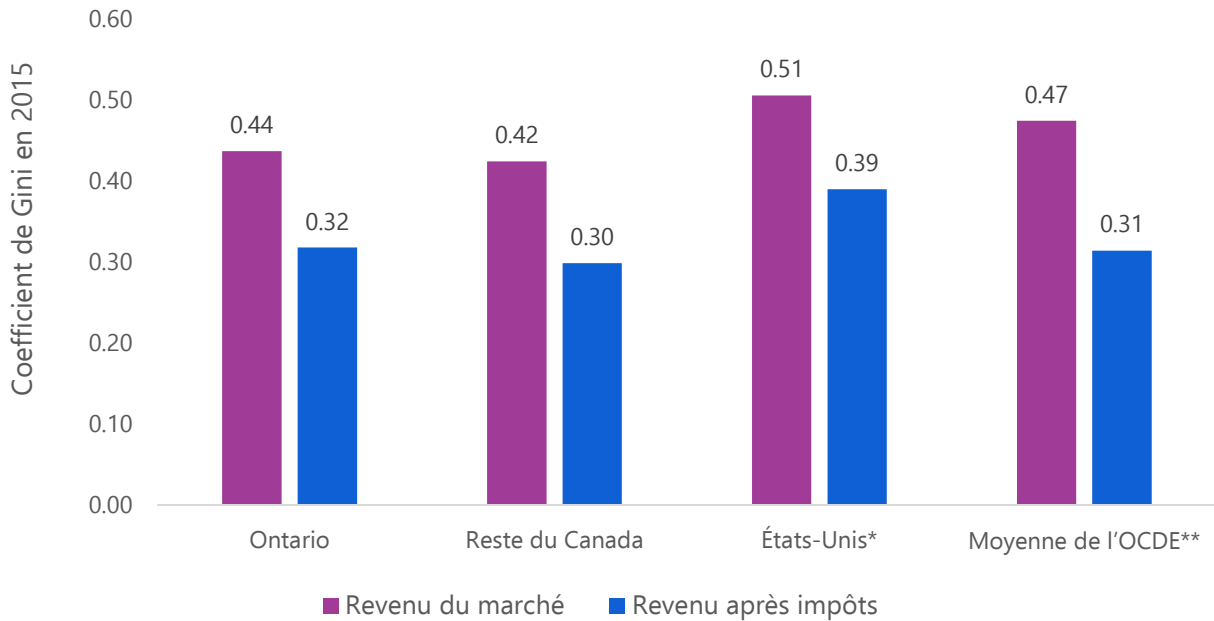


Sources : Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada et BRF.

## La répartition du revenu après impôts en Ontario comparable à celle des autres territoires

L'inégalité du revenu du marché est un peu plus grande en Ontario que dans le reste du Canada en moyenne. Puisque le système d'impôts et de transferts réduit les inégalités similairement dans toutes les provinces, l'inégalité après impôts est aussi un peu plus élevée en Ontario que dans les autres provinces. Elle est toutefois moindre par rapport aux États-Unis et à la moyenne de l'OCDE (figure 2.5).

## 2.5 La répartition du revenu après impôts en Ontario comparable à celle des autres territoires



\* Le coefficient de Gini pour le revenu après impôts des États-Unis et de la moyenne de l'OCDE tient compte du revenu disponible tel qu'il est défini par l'OCDE.

\*\* La moyenne de l'OCDE comprend tous les pays membres de l'OCDE, sauf l'Australie, la Hongrie, l'Islande, le Japon, le Mexique et la Nouvelle-Zélande.

Nota : Les moyennes pour le reste du Canada et pour l'OCDE sont non pondérées.

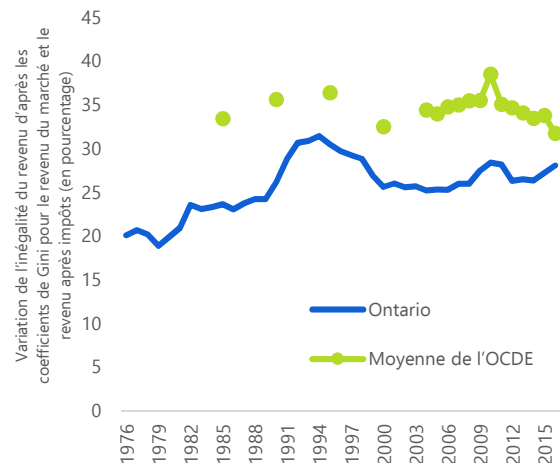
Sources : Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada, OCDE et BRF.

Globalement, en Ontario, le système d'impôts et de transferts contribue à réduire les inégalités d'environ 30 % (d'après le coefficient de Gini). En comparaison, le système d'impôts et de transferts des autres pays de l'OCDE contribue à une réduction de quelque 35 % en moyenne (figure 2.6)<sup>31</sup>.

Selon les estimations de l'OCDE, le système du Canada arrive 25<sup>e</sup> sur 31 sur le plan de l'efficacité à réduire l'inégalité du revenu.

En Ontario, le système d'impôts et de transferts comprend l'impôt sur le revenu fédéral et provincial, ainsi que les programmes d'aide sociale de tous les ordres de gouvernement. On parle notamment du Régime de pensions du Canada, du Supplément de revenu garanti, de l'assurance-emploi, des prestations pour enfants et des programmes d'aide sociale.

### 2.6 Moins de revenus par personne redistribués en Ontario par le système d'impôts et de transferts par rapport à la moyenne de l'OCDE

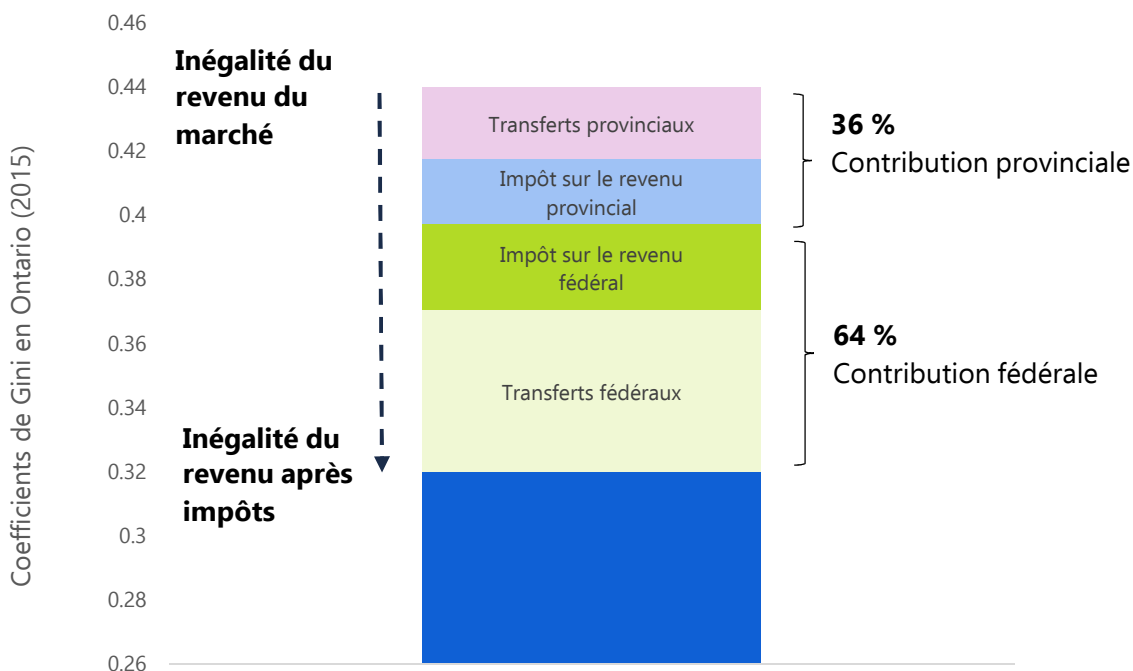


Sources : Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada, OCDE et BRF.

<sup>31</sup> OCDE, [Tous concernés : pourquoi moins d'inégalité profite à tous](#).

En 2015, la contribution des impôts et des transferts du gouvernement de l'Ontario à la réduction globale de l'inégalité du revenu était de l'ordre de 36 %. On doit le reste aux impôts et aux transferts du gouvernement du Canada (figure 2.7)<sup>32</sup>.

## 2.7 Réduction de l'inégalité du revenu en 2015 : plus du tiers attribuable aux impôts et aux transferts de l'Ontario



Sources : Enquête canadienne sur le revenu et Base de données et Modèle de simulation de politiques sociales de Statistique Canada et BRF.

## Corrélation entre inégalité du revenu élevée et croissance du revenu lente

D'après une étude menée par l'OCDE et le FMI, une inégalité du revenu élevée peut freiner la croissance économique à long terme<sup>33</sup>.

L'OCDE estime que l'aggravation de l'inégalité entre 1990 et 2010 a ralenti la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel des pays de l'OCDE de 4,7 points de pourcentage, dans l'ensemble. Ces estimations ont d'ailleurs trouvé écho dans d'autres études similaires réalisées par la Réserve fédérale américaine<sup>34</sup>.

<sup>32</sup> L'incidence des impôts et des transferts provinciaux et fédéraux sur le coefficient de Gini a été estimée au moyen de la Base de données et Modèle de simulation de politiques sociales (BDMSPS) de Statistique Canada, et d'après les hypothèses et les calculs du BRF.

<sup>33</sup> FMI, *Causes and Consequences of Income Inequality: A Global Perspective*, OCDE, *Toujours plus d'inégalité : pourquoi les écarts de revenus se creusent*.

<sup>34</sup> Banque fédérale de réserve de Saint-Louis, *Economic Mobility, Research & Ideas on Strengthening Families, Communities & the Economy*.

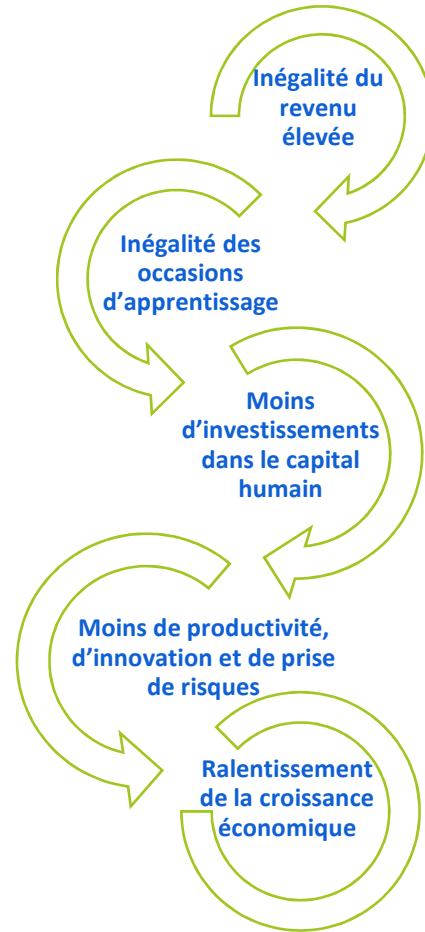
La qualité de la population active peut être améliorée grâce à des investissements dans l'éducation et le savoir, qui encourageront ensuite l'innovation et l'initiative, pour enfin stimuler la croissance économique. Le capital humain, selon la définition de l'OCDE, « recouvre les connaissances, les compétences et les autres qualités qui favorisent le bien-être personnel, social et économique »<sup>35</sup>.

En outre, l'OCDE note dans une étude que l'inégalité des occasions d'apprentissage est présente dès la naissance, et se creuse souvent par la suite. Les enfants de familles bien nanties ont tendance à avoir de meilleures compétences en lecture et en résolution de problèmes, sont moins susceptibles d'abandonner l'école avant d'avoir obtenu un diplôme et sont plus susceptibles de poursuivre des études supérieures<sup>36</sup>.

Quand l'inégalité du revenu est élevée, il se peut qu'on investisse moins dans la scolarité des familles à faible revenu, ce qui risque un jour de réduire leur productivité<sup>37</sup>. Le résultat est une diminution de la productivité et de la production globales de l'économie venant ralentir le rythme de la croissance économique à long terme.

## 2.8 Croissance économique à long terme ralentie par l'inégalité du revenu

---



---

Nota : Les flèches représentent la corrélation qui existe entre les tendances, et pas nécessairement un lien de causalité.

---

<sup>35</sup> OCDE, [Les essentiels de l'OCDE – Le capital humain](#).

<sup>36</sup> OCDE, [OECD Issues Note: Social Mobility and Equal Opportunities](#).

<sup>37</sup> OCDE, [Tous concernés : pourquoi moins d'inégalité profite à tous](#).

## 3. Mobilité du revenu

### Résumé

- Les Ontariens ont de plus en plus de difficulté à avoir une « mobilité ascendante » – c'est-à-dire, à grimper l'échelle de répartition du revenu. Dans le présent rapport, on définit la mobilité ascendante comme la part des Ontariens en âge de travailler qui ont monté d'au moins un quintile de revenu au cours d'une période de cinq ans. Cette part est passée de 41 % au début des années 1980 à 32 % récemment. Le déclin a été prononcé surtout chez les Ontariens à faible revenu.
- La mobilité descendante (la part des Ontariens en âge de travailler qui ont baissé d'au moins un quintile sur cinq ans) augmente en fréquence chez les Ontariens à faible revenu et à revenu moyen depuis les années 1980. Les Ontariens à revenu élevé, eux, sont moins susceptibles de descendre d'un quintile.
- L'« immobilité du revenu » (la part des Ontariens en âge de travailler qui restent dans le même quintile de revenu pendant cinq ans) augmente en fréquence de façon soutenue, elle aussi, depuis les années 1980. C'est particulièrement le cas pour les Ontariens à faible revenu, signe que la répartition du revenu dans la province s'est enracinée au cours des 35 dernières années.
- La mobilité du revenu peut également être évaluée sur plusieurs générations, si l'on mesure l'influence du revenu des parents sur le revenu gagné par leurs enfants à l'âge adulte. En Ontario, les enfants de parents à revenu élevé sont plus susceptibles de gagner eux-mêmes un revenu élevé. Le contraire est vrai pour les enfants ayant grandi dans une famille à faible revenu.
- La mobilité intergénérationnelle du revenu est plus grande en Ontario que dans la plupart des pays de l'OCDE, y compris les États-Unis. C'est donc dire que le revenu des parents a moins d'influence sur le revenu futur potentiel des enfants dans la province que dans d'autres territoires. Selon une étude de l'OCDE, les principaux facteurs de mobilité intergénérationnelle sont une éducation et des soins de santé de qualité et accessibles à tous, comme c'est le cas en Ontario, ainsi qu'un système d'impôts et de transferts efficace.

### Mobilité relative du revenu

La mobilité relative du revenu <sup>38</sup> sert à mesurer le déplacement, au fil du temps, d'une personne sur l'échelle de répartition du revenu. Dans le présent rapport, la mobilité relative compare le quintile de revenu dans lequel une personne se situe à une année donnée, et le quintile de la même personne cinq

---

<sup>38</sup> Il y a deux types de mobilité du revenu : absolue et relative. La mobilité absolue est la variation du revenu d'une personne donnée au fil du temps; il s'agit en gros de la croissance du revenu. Le présent chapitre se concentre sur la mobilité relative.

ans plus tard<sup>39</sup>. On sait alors si cette personne s'est déplacée vers le haut ou vers le bas, ou si elle est restée à la même position par rapport à d'autres personnes.

La mobilité du revenu est le reflet de changements durables dans la situation économique d'une personne (comme une promotion ou un changement de carrière), ainsi que d'autres changements brusques (perte d'emploi, maladie grave, divorce, naissance, etc.). Une mobilité du revenu élevée signifie que beaucoup de personnes changent de fourchette de revenu; de faible à élevé, et vice-versa. Une répartition du revenu dynamique (qui se produit quand les gens sont nombreux à changer de quintile au fil du temps) peut atténuer certains effets négatifs de l'inégalité du revenu<sup>40</sup>.

D'après leur revenu après impôts, environ 50 % des contribuables de l'Ontario en âge de travailler<sup>41</sup> ont changé de quintile de revenu entre 2011 et 2016.

La mobilité du revenu peut être ascendante (ceux qui montent d'au moins un quintile sur une période de cinq ans) ou descendante (ceux qui baissent d'au moins un quintile sur cinq ans). Entre 2011 et 2016, 32 % des Ontariens ont eu une mobilité ascendante, 18 % ont eu une mobilité descendante, et 50 % ont été « immobiles » – autrement dit, ils sont restés dans le même quintile de revenu.

La plupart des personnes « mobiles » (de façon ascendante ou descendante) n'ont bougé que d'un seul quintile. Seulement 9 % des Ontariens en âge de travailler ont monté de deux quintiles ou plus, tandis qu'à peine 5 % ont baissé de plusieurs quintiles.

## L'immobilité du revenu à la hausse

L'« immobilité du revenu » – la part des Ontariens en âge de travailler qui demeurent dans le même quintile pendant cinq ans – est en hausse constante depuis 30 ans. Autrement dit, la part des Ontariens qui se sont déplacés vers le haut ou vers le bas sur l'échelle de répartition du revenu a diminué.

De 1982 à 1987, environ 42 % des Ontariens en âge de travailler sont restés dans le même quintile de revenu. L'immobilité du revenu est restée à peu près égale jusqu'au début des années 1990, après quoi elle a commencé à augmenter.

Durant la période de cinq ans allant de 2011 à 2016, cependant, 50 % des Ontariens en âge de travailler sont demeurés dans le même quintile de revenu, une augmentation de 8 points de pourcentage par rapport aux années 1980 (figure 3.1).

---

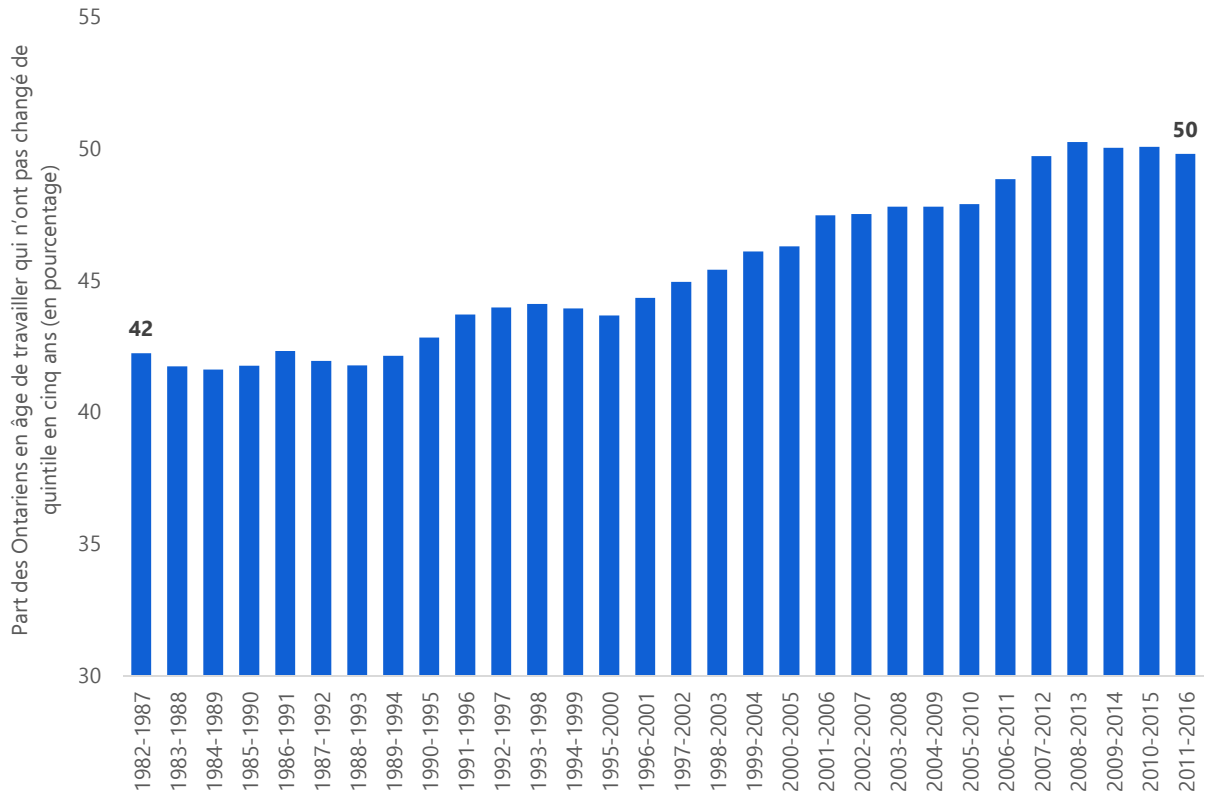
<sup>39</sup> On pourrait aussi examiner la mobilité sur d'autres périodes. Les données en l'occurrence proviennent de la Banque de données administratives longitudinales de Statistique Canada. Voir [Évolution de la mobilité du revenu au Canada : données probantes tirées de la Banque de données administratives longitudinales, 1982 à 2012](#).

<sup>40</sup> La mobilité du revenu est décrite en détail dans [Economic Mobility: Research & Ideas on Strengthening Families, Communities & the Economy](#), un rapport de la Banque fédérale de réserve de Saint-Louis et du Board of Governors of the Federal Reserve System (2016).

<sup>41</sup> Dans le présent chapitre, les données sur la mobilité relative portent sur les contribuables ontariens de 18 ans et plus. On n'a tenu compte que des familles ayant à leur tête une personne de 64 ans ou moins pour se concentrer sur la mobilité du revenu pendant la vie active. Le revenu a été rajusté en fonction de la taille de la famille et du salaire des autres membres de la famille. Le terme « famille » est employé au sens de « famille de recensement ». Le revenu rajusté correspond au revenu total de la famille divisé par la racine carrée du nombre de personnes dans cette famille.



### 3.1 L'immobilité du revenu à la hausse



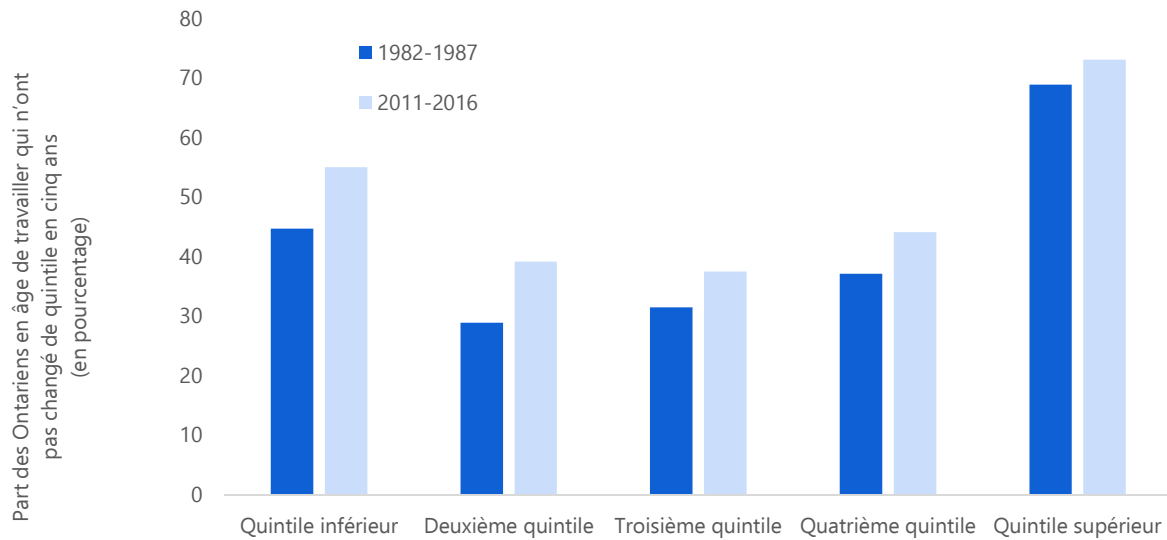
Sources : Tabulation personnalisée selon la Banque de données administratives longitudinales de Statistique Canada et BRF.

Plus important encore, l'immobilité du revenu augmente en fréquence chez les Ontariens les plus pauvres. En 35 ans, la part des Ontariens en âge de travailler qui se trouvent dans les deux quintiles inférieurs et qui ont déjà été immobiles a augmenté de plus de 10 points de pourcentage.

Durant la même période, la part des Ontariens en âge de travailler des troisième et quatrième quintiles de revenu qui n'ont pas changé de position a crû d'environ 6 points de pourcentage. Les Ontariens du quintile supérieur, quant à eux, ont vu leur immobilité augmenter de 4 points de pourcentage.

Cet « enracinement » de la répartition du revenu suggère que les Ontariens à faible revenu ont de plus en plus de difficulté à changer leur position relative (figure 3.2).

### 3.2 Enracinement de la répartition du revenu, surtout pour les Ontariens en âge de travailler à faible revenu

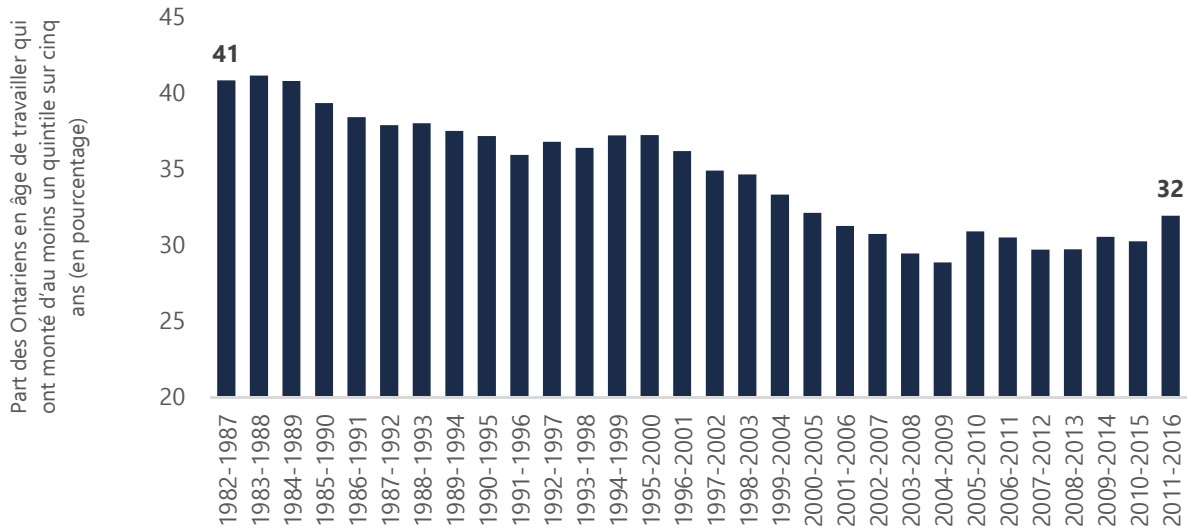


Sources : Tabulation personnalisée selon la Banque de données administratives longitudinales de Statistique Canada et BRF.

### La mobilité ascendante de plus en plus difficile en Ontario

La hausse constante de l'immobilité du revenu en Ontario trouve son pendant dans une forte diminution de la mobilité ascendante, en particulier durant les années 1990. La part des Ontariens en âge de travailler qui ont monté dans l'échelle de répartition du revenu est passée de 41 % entre 1982 et 1987 à 32 % entre 2011 et 2016.

### 3.3 La mobilité ascendante de plus en plus difficile en Ontario



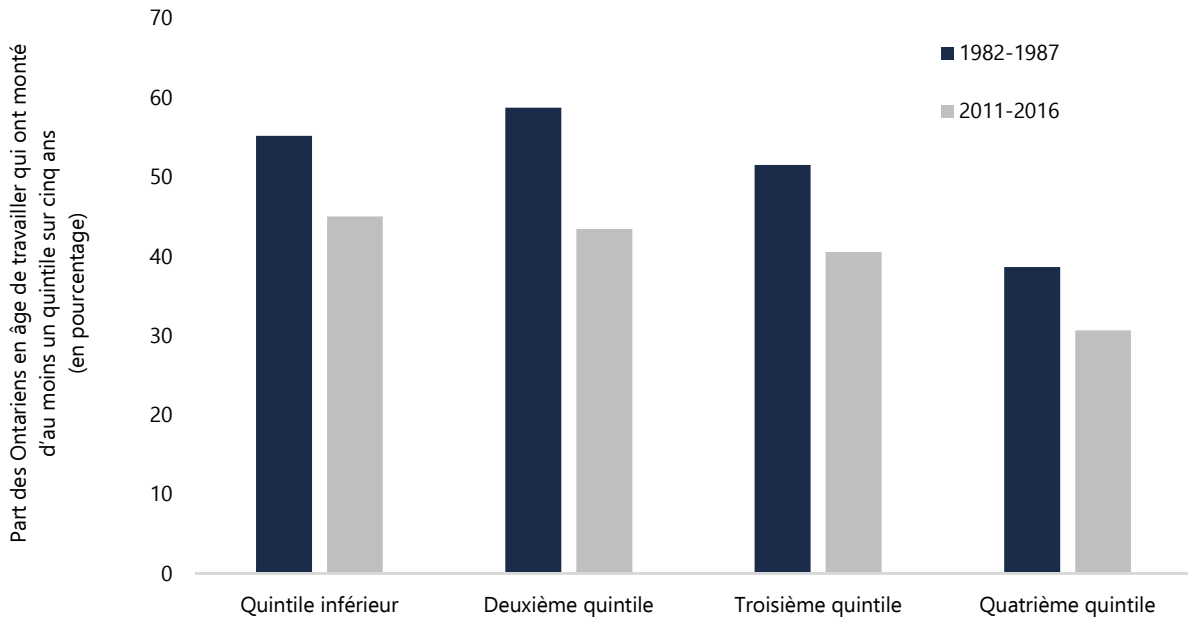
Sources : Tabulation personnalisée selon la Banque de données administratives longitudinales de Statistique Canada et BRF.

La mobilité ascendante a diminué pour les Ontariens à faible revenu et à revenu moyen. Durant la période de cinq ans allant de 1982 à 1987, environ 57 % des Ontariens en âge de travailler des deux quintiles inférieurs ont réussi à monter d'au moins un quintile. Toutefois, entre 2011 et 2016, cette part a chuté de 13 points de pourcentage pour s'établir à 44 %.

La part des Ontariens en âge de travailler des troisième et quatrième quintiles qui ont monté dans l'échelle de répartition du revenu a reculé d'à peu près 9 points de pourcentage entre ces deux périodes de cinq ans (figure 3.4)<sup>42</sup>.

<sup>42</sup> Le cinquième quintile n'est pas représenté, puisqu'il est impossible de se déplacer vers le haut à partir du quintile supérieur.

### 3.4 Mobilité ascendante réduite pour les Ontariens à faible revenu par rapport aux années 1980



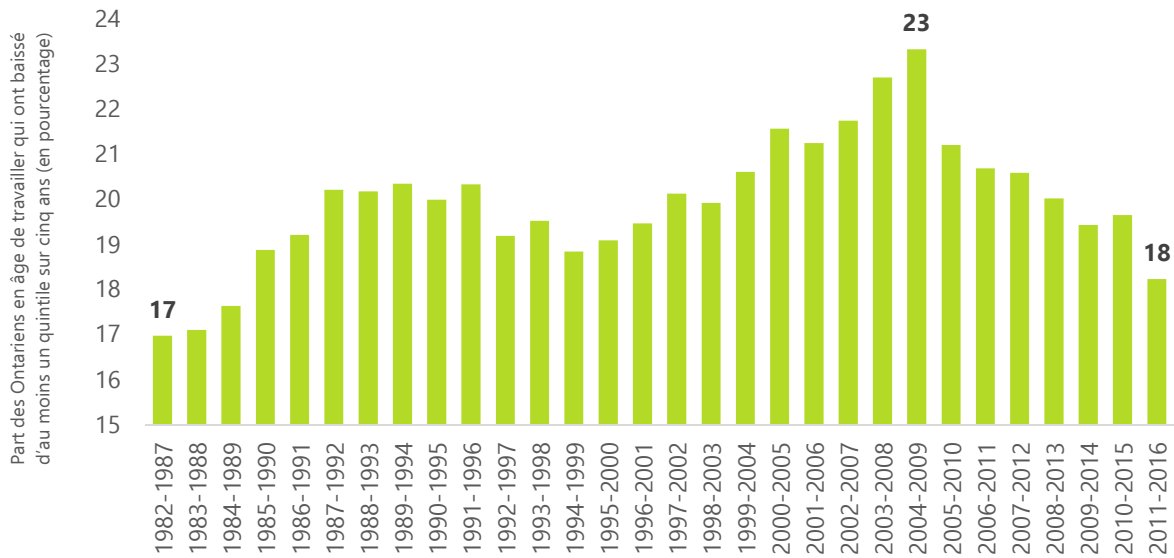
Sources : Tabulation personnalisée selon la Banque de données administratives longitudinales de Statistique Canada et BRF.

### Mobilité descendante à la baisse depuis les années 2000

Comme on peut s'y attendre, la part des Ontariens en âge de travailler qui ont une mobilité descendante a tendance à augmenter lors d'une récession et à diminuer lors d'une expansion économique.

Dans la période 1982-1987, 17 % des Ontariens actifs ont baissé d'au moins un quintile de revenu, part qui a augmenté graduellement de la fin des années 1990 au début des années 2000, pour atteindre un pic de 23 % entre 2004 et 2009. La tendance est à la baisse depuis une dizaine d'années; au terme de la période 2011-2016, cette part était de 18 % (figure 3.5).

### 3.5 Mobilité descendante à la baisse depuis les années 2000

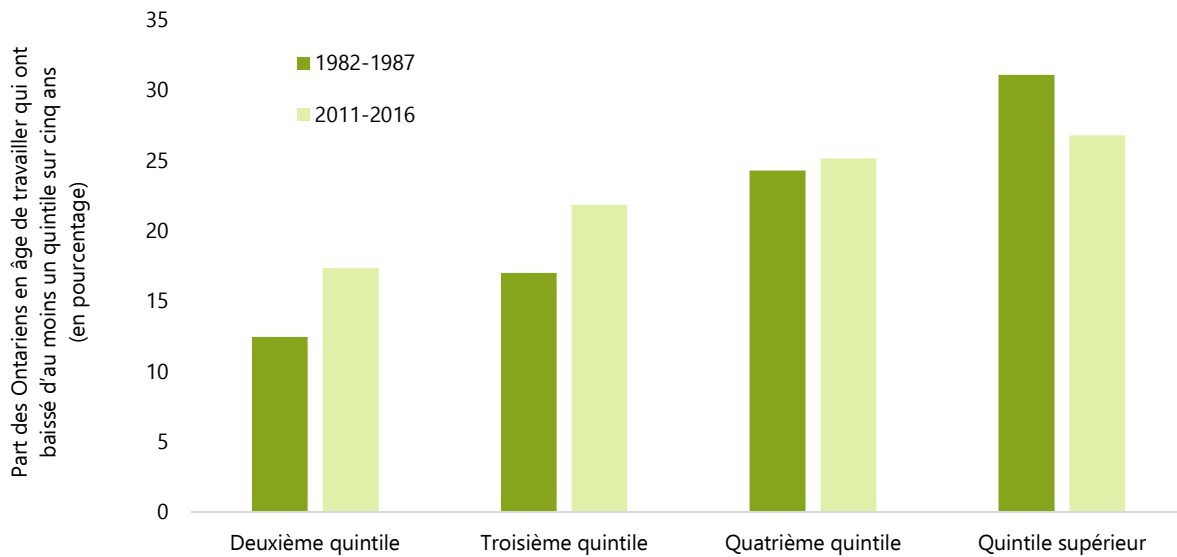


Sources : Tabulation personnalisée selon la Banque de données administratives Longitudinales de Statistique Canada et BRF.

On observe toutefois une fréquence plus élevée de mobilité descendante chez les Ontariens à faible revenu et à revenu moyen. Comparativement au début des années 1980, la part des Ontariens en âge de travailler des deuxième et troisième quintiles qui ont eu une mobilité descendante a augmenté d'environ 5 points de pourcentage durant la période 2011-2016. La hausse a été de 1 point de pourcentage pour les Ontariens du quatrième quintile.

Fait notable, les Ontariens en âge de travailler du quintile supérieur ont eu moins de mobilité descendante qu'au début des années 1980 (figure 3.6).

### 3.6 Mobilité descendante à la hausse chez les Ontariens à revenu moyen



Sources : Tabulation personnalisée selon la Banque de données administratives longitudinales de Statistique Canada et BRF.

L'inégalité du revenu pourrait être moins préoccupante si les différences entre les Ontariens, sur le plan économique, étaient plus temporaires. Or, la mobilité réduite du revenu en Ontario indique que ces différences sont de plus en plus permanentes, ce qui vient renforcer les inégalités déjà présentes.

## Mobilité intergénérationnelle du revenu

Sur une période plus longue, on utilise la mobilité intergénérationnelle du revenu pour mesurer l'influence de la situation économique des parents sur celle de leurs enfants à l'âge adulte<sup>43</sup>.

En Ontario comme dans le reste du Canada, il y a une relation positive entre le revenu des parents et celui de leurs enfants à l'âge adulte. Les enfants de parents à revenu élevé sont plus susceptibles de gagner eux-mêmes un revenu élevé quand ils atteignent l'âge adulte, et le contraire est vrai pour les enfants ayant grandi dans une famille à faible revenu<sup>44</sup>.

L'OCDE emploie le terme « accaparement des occasions » pour décrire la manière dont les personnes qui se situent au sommet de l'échelle de répartition du revenu peuvent s'assurer de transmettre divers avantages économiques à leurs enfants. Il peut s'agir de relations sociales qui facilitent l'accès à une bonne école ou à un emploi, ou d'activités susceptibles d'améliorer le capital humain et social. De plus, les

<sup>43</sup> Dans la présente section, les données sur le revenu sont tirées des travaux de Miles Corak, qui se fondent sur les déclarations de revenus T1. On utilise le revenu total provenant de toutes les sources (y compris le marché et les transferts gouvernementaux) sur cinq ans, puis on calcule la moyenne selon le nombre de parents dans le ménage. Par exemple, si le ménage compte un seul parent, le revenu total sur cinq ans est divisé par cinq; s'il y a deux parents, le revenu total sur cinq ans est divisé par dix. Voir Miles Corak, *Divided Landscapes of Economic Opportunity: The Canadian Geography of Intergenerational Income Mobility* (2017).

<sup>44</sup> Corak (2017).

parents qui gagnent un revenu élevé ont plus de moyens pour investir dans la formation et le perfectionnement des compétences.

Les familles à faible revenu ne peuvent pas profiter de bon nombre de ces avantages, ce qui nuit à la mobilité intergénérationnelle du revenu<sup>45</sup>. Par ailleurs, une étude de l'OCDE indique qu'une éducation et des soins de santé de qualité et accessibles à tous sont les principaux facteurs de mobilité intergénérationnelle<sup>46</sup>.

Le degré de mobilité intergénérationnelle dans une société est habituellement estimé à partir de l'« élasticité intergénérationnelle du revenu », qui mesure l'influence du revenu des parents sur celui de leurs enfants à l'âge adulte. Moins l'élasticité est élevée, moins le revenu des parents a de l'influence. Autrement dit, plus d'enfants (peu importe le revenu de leurs parents) ont une chance raisonnable de gagner un revenu élevé une fois adultes.

Pour estimer la mobilité intergénérationnelle du revenu, il faut suivre plusieurs données fiscales sur plusieurs décennies. C'est pourquoi il est impossible d'en examiner l'évolution. Dans les sections qui suivent, on compare la mobilité intergénérationnelle du revenu en Ontario à celle d'autres territoires, et on se penche sur sa relation avec l'inégalité du revenu.

## Mobilité intergénérationnelle du revenu : l'Ontario comparable à la plupart des provinces

L'élasticité intergénérationnelle du revenu est de 0,19 en Ontario<sup>47</sup>, ce qui est près de la moyenne canadienne. La majorité des enfants au Canada profitent d'occasions relativement semblables de génération en génération (pour ce qui est du revenu futur). Notons toutefois que l'élasticité est beaucoup plus élevée en Saskatchewan et au Manitoba que dans les autres provinces (figure 3.7)<sup>48</sup>.

Au Canada, les régions où l'élasticité intergénérationnelle du revenu est élevée (et où, par extension, la mobilité intergénérationnelle est faible) sont habituellement loin des grands centres urbains et ont tendance à afficher un haut taux de pauvreté et une forte inégalité du revenu<sup>49</sup>.

---

<sup>45</sup> OCDE, *L'ascenseur social en panne? Comment promouvoir la mobilité sociale* (2018). Il y a aussi une relation positive entre le revenu des parents et le niveau de scolarité. Voir Corak, Lipps et Zhao, *Revenu familial et participation aux études postsecondaires* (2003).

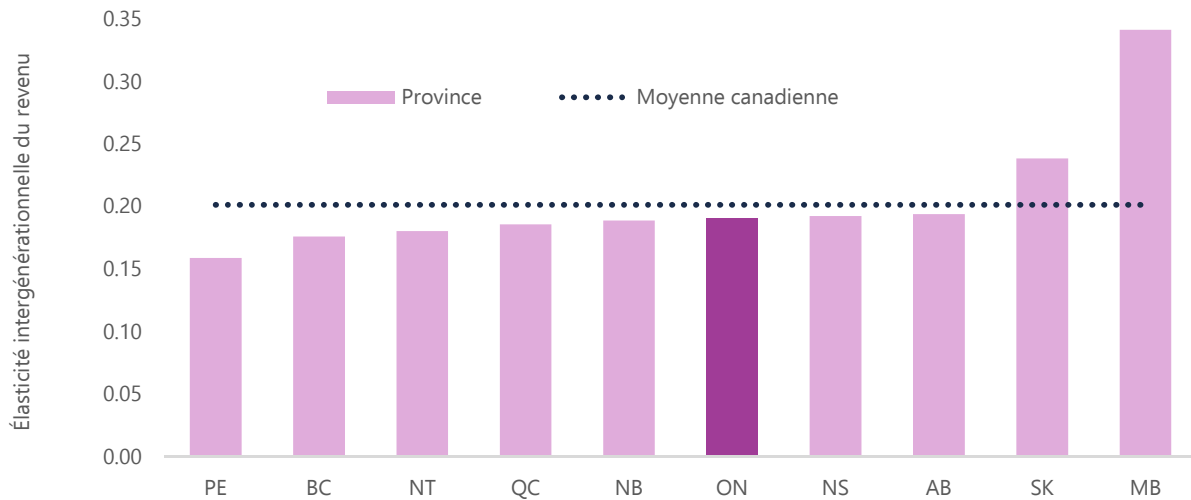
<sup>46</sup> OCDE, *L'ascenseur social en panne? Comment promouvoir la mobilité sociale*.

<sup>47</sup> Voici une interprétation stricte de l'élasticité : chaque fois que le revenu total des parents augmente de 1 point de pourcentage, le revenu futur total des enfants devrait augmenter de 0,19 %. Plus l'élasticité est élevée, plus le revenu des parents influe positivement sur le revenu futur des enfants à l'âge adulte.

<sup>48</sup> Si l'élasticité est élevée au Manitoba, c'est notamment parce que la province compte de nombreuses régions où le revenu moyen est faible, ce qu'on associe généralement à une grande élasticité (quoiqu'on ne suggère pas ici un quelconque lien de causalité).

<sup>49</sup> Miles Corak, *Divided Landscapes of Economic Opportunity: The Canadian Geography of Intergenerational Income Mobility*.

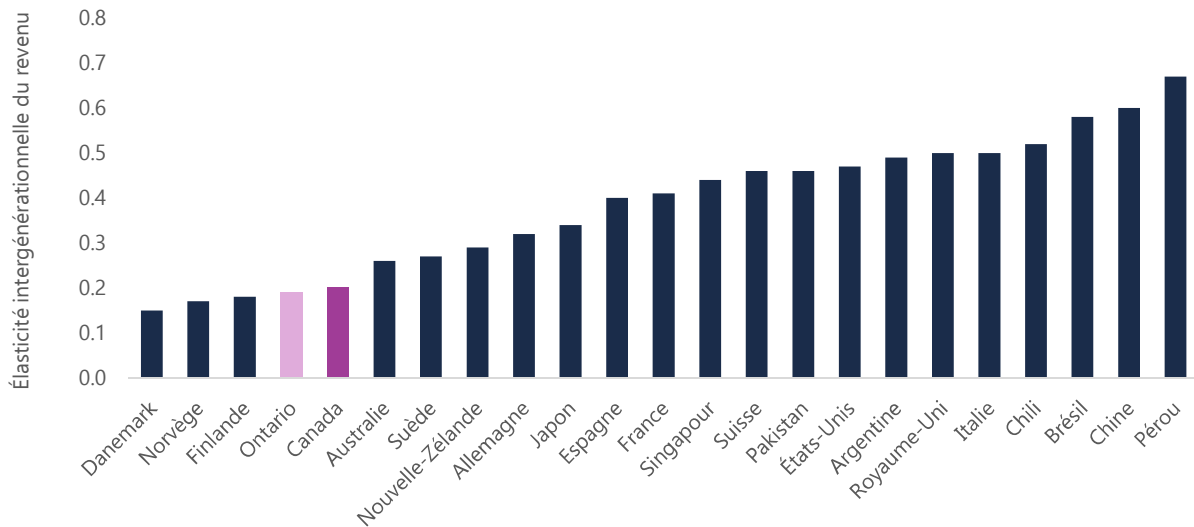
### 3.7 Mobilité intergénérationnelle du revenu : l'Ontario comparable à la plupart des provinces



Source : Miles Corak, *Divided Landscapes of Economic Opportunity: The Canadian Geography of Intergenerational Income Mobility* (2017).

À l'échelle internationale, la relation est beaucoup plus forte entre le revenu des parents et le revenu futur des enfants. En effet, l'élasticité intergénérationnelle du revenu en Ontario est plutôt faible par rapport aux autres territoires; elle est presque 60 % inférieure à celle des États-Unis et du Royaume-Uni. Les seuls endroits où l'influence du revenu des parents sur la situation économique future des enfants est moindre qu'en Ontario sont le Danemark, la Norvège et la Finlande (figure 3.8).

### 3.8 Mobilité intergénérationnelle du revenu : l'Ontario devant la plupart des pays



Nota : Les données sur l'élasticité en Ontario et au Canada sont publiées dans Corak (2017), tandis que les données sur l'élasticité dans les autres pays viennent de Corak (2016).

Sources : Miles Corak, [Divided Landscapes of Economic Opportunity: The Canadian Geography of Intergenerational Income Mobility](#) (2017) et [Inequality from Generation to Generation: The United States in Comparison](#) (2016).



## Aggravation possible de l'inégalité par une faible mobilité du revenu

Croissance économique, inégalité du revenu et mobilité du revenu sont des facteurs interreliés qui peuvent se renforcer les uns les autres. Dans les pays où l'inégalité du revenu est élevée, on a tendance à observer une faible mobilité du revenu d'une génération à l'autre. Ce phénomène est connu sous le nom de « courbe de Gatsby le Magnifique »<sup>50</sup>.

Par des investissements dans le capital humain, il est possible d'améliorer la qualité de la population active de même que la productivité, la croissance du revenu et la mobilité du revenu dans leur ensemble. Or, une inégalité du revenu élevée peut faire obstacle à ce genre d'investissements et empêcher les enfants de familles à faible revenu de réaliser leur potentiel.

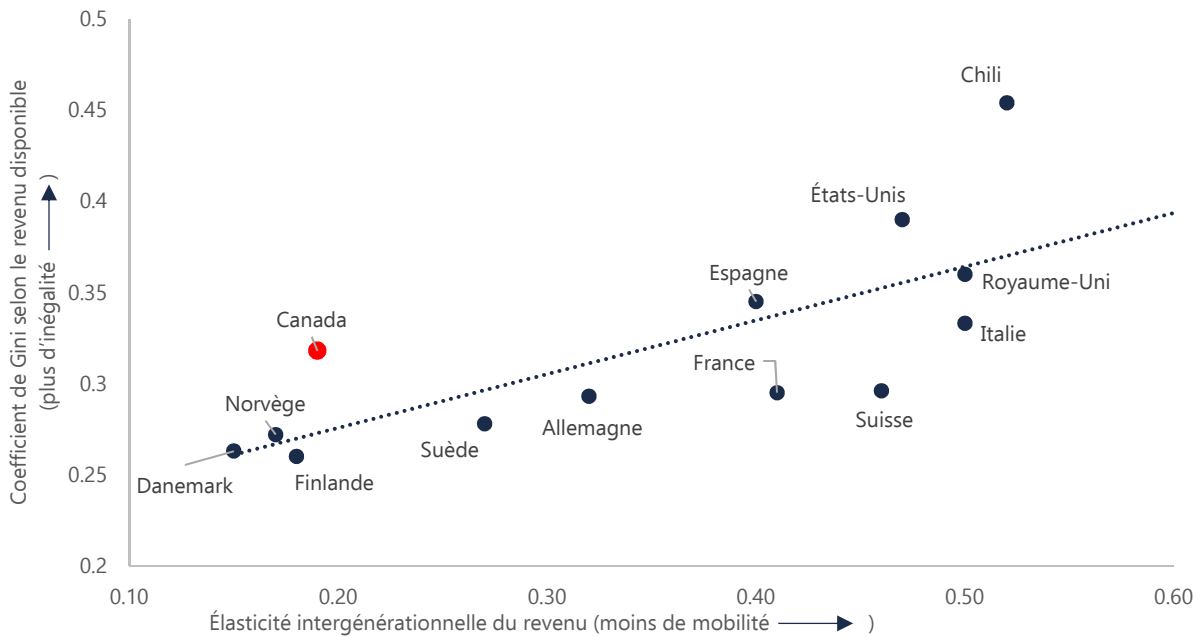
L'Ontario et le Canada possèdent tous les deux un certain nombre de forces comparatives qui ont contribué à une mobilité intergénérationnelle du revenu élevée par rapport à d'autres économies avancées. L'OCDE souligne notamment qu'un système d'impôts et de transferts efficace et une éducation et des soins de santé de qualité et accessibles à tous sont les principaux facteurs de mobilité intergénérationnelle<sup>51</sup>.

---

<sup>50</sup> La courbe de Gatsby le Magnifique a été popularisée par Alan Krueger, président du Council of Economic Advisors du Bureau du président des États-Unis, dans un [discours](#) donné en 2012. Cette courbe présente le coefficient de Gini en fonction de l'élasticité intergénérationnelle du revenu pour montrer la relation négative qui existe entre l'inégalité et la mobilité du revenu. Plus le coefficient de Gini est élevé, plus l'inégalité l'est aussi; et plus l'élasticité est élevée, plus la mobilité est faible.

<sup>51</sup> OCDE, [L'ascenseur social en panne? Comment promouvoir la mobilité sociale.](#)

### 3.9 Lien entre inégalité élevée et mobilité intergénérationnelle réduite



Nota : Les données sur l'élasticité en Ontario et au Canada sont publiées dans Corak (2017), tandis que les données sur l'élasticité dans les autres pays viennent de Corak (2016); elles ont été recueillies par Corak à partir de plusieurs études. Les coefficients de Gini proviennent de la base de données de l'OCDE et datent de 2015, l'année la plus récente avec les données de chaque pays. Sources : Miles Corak, *Divided Landscapes of Economic Opportunity: The Canadian Geography of Intergenerational Income Mobility* (2017) et *Inequality from Generation to Generation: The United States in Comparison* (2016) et OCDE.

Les chercheurs semblent s'entendre sur le fait que l'éducation est le facteur qui influe le plus sur l'augmentation de la mobilité intergénérationnelle du revenu. Par exemple, une étude récente fondée sur l'Étude longitudinale et internationale des adultes a permis de montrer que le niveau de scolarité des enfants est le principal facteur de corrélation entre le revenu des parents et le revenu futur des enfants au Canada<sup>52</sup>.

Parmi les autres facteurs souvent avancés, notons les ressources et les relations de la famille, certaines habiletés cognitives et non cognitives, le lieu de résidence, la santé, le statut d'immigration et l'acquisition de compétences particulières liées à l'emploi (par exemple, la communication)<sup>53</sup>. Toutefois, la relation de causalité entre ces facteurs et la mobilité intergénérationnelle du revenu demeure ambiguë en raison des liens complexes qui les unissent<sup>54</sup>.

<sup>52</sup> Simard-Duplain et St-Denis, *An Exploration of Intergenerational Income Mobility Using the Longitudinal and International Study of Adults for Canada*.

<sup>53</sup> Miles Corak, *Divided Landscapes of Economic Opportunity: The Canadian Geography of Intergenerational Income Mobility* (2017) et *Income Inequality, Equality of Opportunity, and Intergenerational Mobility* (2013); Bladen *et al.*, *Accounting for Intergenerational Income Persistence: Noncognitive Skills, Ability and Education* (2007).

<sup>54</sup> Par exemple, on peut s'attendre à ce que la situation socioéconomique des parents influe sur la santé et la région de résidence des enfants, ce qui influencerait ensuite le développement cognitif et social, de même que les résultats scolaires.

## 4. Revenu et évolution de l'économie

### Résumé

- Malgré la vigueur de l'économie, les gains de production observés en Ontario depuis une trentaine d'années ne se sont pas traduits en gains comparables pour le revenu du marché médian des Ontariens en âge de travailler.
  - Le salaire médian stagne depuis 1997, tandis qu'une part grandissante de la croissance du revenu, dans l'ensemble de l'économie, est attribuable aux bénéficiaires des sociétés.
- Les tendances de revenu en Ontario ont été alimentées par deux grands changements structurels interreliés survenus dans l'économie et sur le marché du travail.
  - La composition industrielle de la province a subi une transformation profonde en 30 ans. La croissance de l'emploi s'est concentrée dans le secteur des services, tandis que les emplois ont reculé dans la fabrication.
  - Durant la même période, la structure du marché du travail s'est modifiée. Les emplois non standard (à temps partiel, temporaires) sont devenus plus répandus, tandis que la part des emplois syndiqués a décliné. Ces tendances ont fait pression à la baisse sur les salaires.
- L'Ontario n'est pas le seul territoire à vivre de tels changements. Une étude de l'OCDE a montré que de nombreuses économies développées vivent un ralentissement de la croissance du revenu, une aggravation de l'inégalité du revenu et une baisse de mobilité du revenu<sup>55</sup>. La mondialisation et les rapides avancées technologiques ont fortement contribué à ces grands changements.
  - Vu la mondialisation des marchés des biens, la concurrence va grandissant entre les industries exportatrices des pays développés et les sociétés des économies en développement, où les salaires sont bas, ce qui fait baisser la production et tire les salaires vers le bas dans ces industries.
  - Les progrès scientifiques, surtout dans les technologies de l'information, ont facilité l'automatisation de nombre de secteurs et d'emplois, ce qui a mené à la forte croissance des salaires des professions spécialisées et à la stagnation des salaires des professions qui le sont moins.
- L'appréciation marquée du dollar canadien pendant les années 2000 – qui a nui à la compétitivité des industries exportatrices – a elle aussi joué un rôle important dans le déclin relatif du secteur ontarien de la fabrication. Quand les prix des produits de base ont bondi durant cette période, les provinces riches en ressources ont enregistré une forte progression du revenu. C'est ce qui explique en partie la divergence de croissance du revenu en Ontario par rapport au reste du Canada.

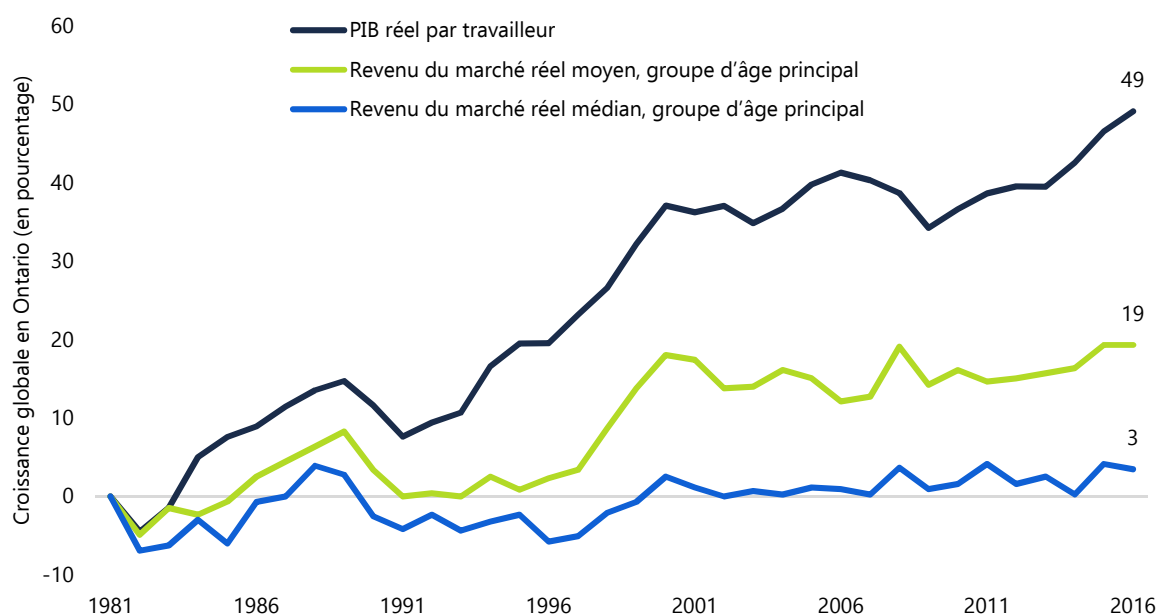
<sup>55</sup> OCDE, [Tous concernés : pourquoi moins d'inégalité profite à tous](#) et [L'ascenseur social en panne? Comment promouvoir la mobilité sociale](#).

## Pas d'augmentation du revenu médian malgré la croissance économique en Ontario

De 1981 à 2016, en Ontario, la production par travailleur a augmenté de 49 %<sup>56</sup>. Durant la même période, le revenu du marché moyen des Ontariens en âge de travailler a progressé de 19 %.

Le contraste est marqué par rapport au revenu du marché médian (le revenu des Ontariens en âge de travailler qui se situent au milieu de l'échelle de répartition du revenu), qui n'a augmenté que de 3 % (figure 4.1).

### 4.1 Pas d'augmentation du revenu médian des Ontariens en âge de travailler malgré la croissance économique



Nota : Le PIB réel par travailleur correspond au PIB réel divisé par la population active.

Sources : Enquête sur la population active, Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada et comptes des revenus et dépenses de Statistique Canada et BRF.

Si la croissance du revenu du marché moyen est supérieure à celle du revenu médian, c'est le signe que le revenu des Ontariens qui se trouvent dans la moitié supérieure de l'échelle de répartition a augmenté beaucoup plus que le revenu des Ontariens de l'autre moitié (un sujet survolé au chapitre 1).

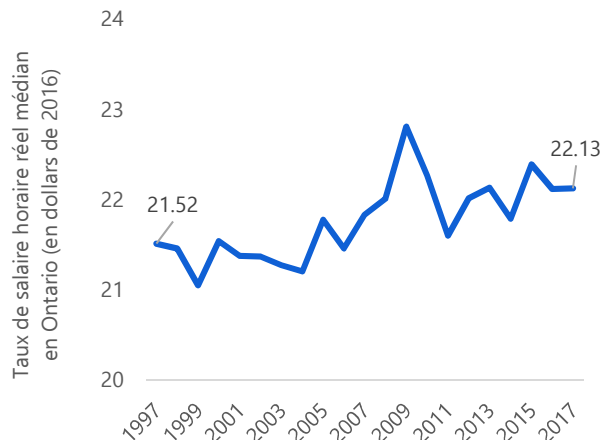
Les gains encore plus importants dans toute l'économie (que l'on mesure avec la production par travailleur) signifient que le revenu généré par la croissance économique n'est pas partagé avec l'ensemble des Ontariens.

<sup>56</sup> Correspond au PIB réel divisé par la population active.

La faiblesse du revenu médian par rapport à la production par travailleur s'explique en partie par la croissance anémique des salaires.

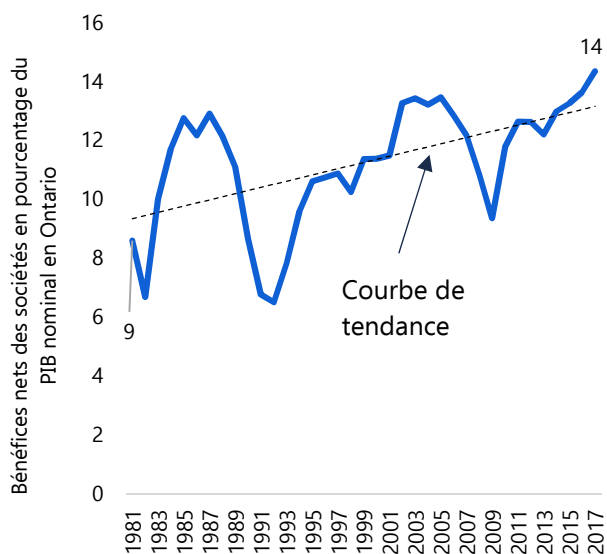
En Ontario, le salaire médian a progressé de moins d'un dollar (ou moins de 3 %) au total de 1997 à 2017, après correction pour l'inflation.

#### 4.2 Stagnation du salaire horaire médian



Sources : Enquête sur la population active de Statistique Canada et BRF.

#### 4.3 Part croissante des bénéfices des sociétés dans le revenu de l'ensemble de l'économie



Sources : Comptes des revenus et dépenses de Statistique Canada et BRF.

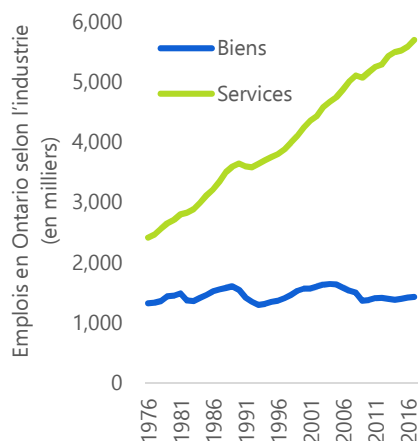
De plus, les gains découlant de la croissance économique en Ontario viennent de plus en plus du revenu du capital (principalement, des bénéfices des sociétés) depuis 1981.

Les tendances relatives au revenu observées en Ontario depuis plusieurs décennies ont été influencées par une multitude de facteurs, les principaux étant les grands changements structurels interreliés qui ont touché la composition industrielle et le marché du travail.

## Modification de la composition industrielle de l'Ontario

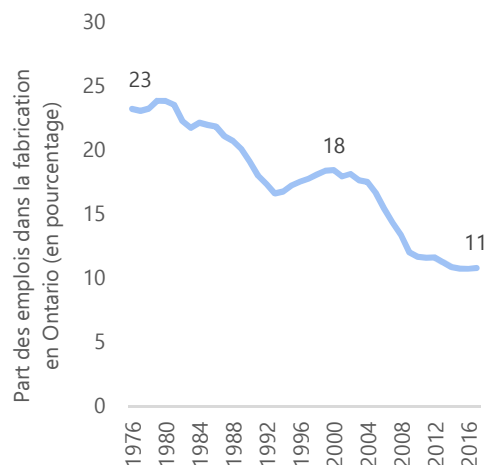
La composition économique de l'Ontario a énormément changé en 40 ans. De 1976 à 2016, la croissance de l'emploi s'est concentrée presque entièrement dans le secteur des services, tandis que le nombre d'emplois dans le secteur des biens a stagné.

### 4.4 Croissance de l'emploi en Ontario concentrée dans le secteur des services



Source : Enquête sur la population active de Statistique Canada.

### 4.5 Déclin des emplois dans la fabrication



Source : Enquête sur la population active de Statistique Canada.

Le changement a été particulièrement spectaculaire dans le secteur ontarien de la fabrication, où les emplois ont chuté d'un pic de 1,1 million en 2004 à quelque 770 000 en 2017, et sont passés de 18 % du total des emplois en 2000 à 11 % en 2017.

Selon l'OCDE, la mondialisation accrue de l'économie a eu un effet similaire sur la composition industrielle de nombreuses économies développées. La concurrence va grandissant entre les industries exportatrices des pays où les salaires sont élevés et les sociétés des économies en développement, où les salaires sont bas, une situation qui entraîne la « délocalisation à l'étranger » du travail à forte intensité de main-d'œuvre – surtout dans le secteur de la fabrication<sup>57</sup>.

La mondialisation et la concurrence accrue à l'échelle internationale ont joué un rôle important dans le déclin des emplois dans la fabrication en Ontario. L'appréciation marquée du dollar canadien pendant les années 2000 a par ailleurs nui à la compétitivité des sociétés de la province qui exportent vers les États-Unis.

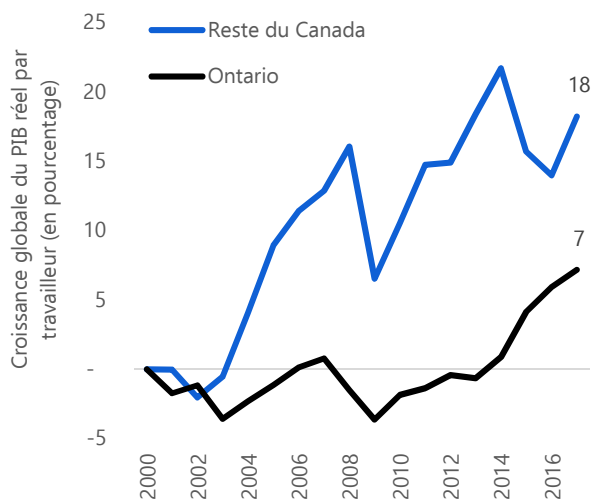
<sup>57</sup> OCDE, *Toujours plus d'inégalité : pourquoi les écarts de revenus se creusent*.

La demande pour les exportations ontariennes a également fléchi à cause du ralentissement de la croissance économique aux États-Unis. Ces facteurs ont pesé fortement dans le déclin du secteur ontarien de la fabrication après 2000<sup>58</sup>.

Ces obstacles à la compétitivité ont touché l'Ontario plus durement que les autres provinces. C'est ce qui explique en partie la divergence de croissance du revenu en Ontario par rapport au reste du Canada.

Quand les prix des produits de base ont bondi au début des années 2000 (parallèlement à l'appréciation du dollar canadien), les provinces riches en ressources ont enregistré une forte progression du revenu. Le PIB réel par travailleur est demeuré sensiblement le même en Ontario de 2000 à 2014, mais il affiche une bonne progression depuis quelque temps. La baisse des prix des produits de base a freiné les gains dans les autres provinces.

#### 4.6 Croissance du PIB par travailleur : l'Ontario derrière les autres provinces depuis 2000



Nota : La moyenne pour le reste du Canada est pondérée.  
Sources : Enquête sur la population active et comptes des revenus et dépenses de Statistique Canada et BRF.

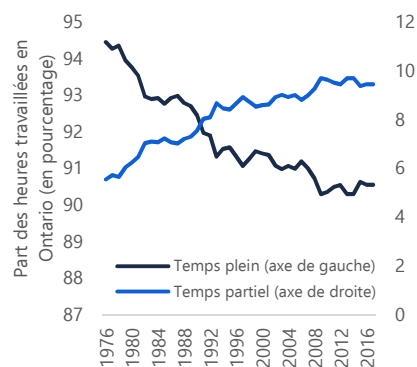
## Changements structurels du marché du travail de l'Ontario

Depuis plusieurs dizaines d'années, la mondialisation et les avancées technologiques ont entraîné d'importants changements structurels sur le marché du travail de l'Ontario, notamment une croissance des emplois non standard et un recul de la part des emplois syndiqués.

### Croissance des emplois non standard

De 1976 à 2000, la part des emplois à temps partiel a augmenté dans la province, tandis que celle des emplois à temps plein a diminué. La tendance s'est poursuivie après 2000, mais à un rythme plus modéré. Puisque les emplois à temps plein sont généralement mieux rémunérés que les emplois à temps partiel<sup>59</sup>, leur déclin a freiné la croissance du salaire horaire moyen en Ontario.

#### 4.7 Croissance des emplois à temps partiel

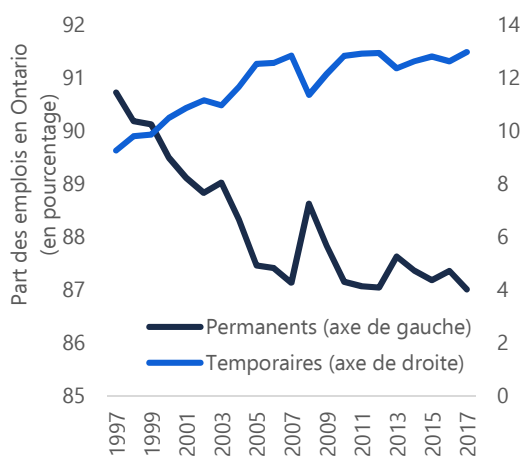


Sources : Enquête sur la population active de Statistique Canada et BRF.

<sup>58</sup> Centre d'étude des niveaux de vie, *Ontario's Productivity Performance, 2000-2012: A Detailed Analysis*.

<sup>59</sup> En 2017, en moyenne, les travailleurs à temps plein de l'Ontario gagnaient 28,30 \$ l'heure, et les travailleurs à temps partiel, 18,00 \$.

#### 4.8 Croissance de la part des emplois temporaires



Sources : Enquête sur la population active de Statistique Canada et BRF.

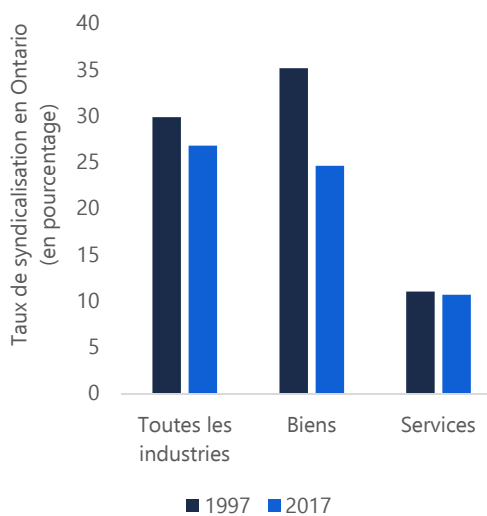
#### Moins d'emplois syndiqués

Les travailleurs syndiqués gagnent généralement un salaire plus élevé que les travailleurs non syndiqués pour le même travail<sup>61</sup>. Or, le taux de syndicalisation – la part des travailleurs représentés par un syndicat – est passé de 30 % en 1997 à 27 % en 2017. Le déclin a été plus abrupt dans le secteur des biens, où le taux est passé de 35 % en 1997 à 25 % en 2017.

Selon une étude de l'OCDE, ces changements structurels ont contribué au ralentissement de la croissance du revenu, à l'aggravation de l'inégalité du revenu et à la baisse de mobilité du revenu dans de nombreuses économies développées. Fait important, l'écart salarial entre emplois standard (permanents, à temps plein) et non standard (temporaires, à temps partiel, autonomes) est beaucoup plus élevé au Canada par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE<sup>62</sup>.

Le recours de plus en plus répandu aux travailleurs temporaires dans de nombreuses industries a eu un effet semblable sur la croissance du salaire horaire. De 1997 à 2017, la part des emplois temporaires, moins bien rémunérés, a progressé de presque 4 points de pourcentage. La part des emplois permanents a diminué d'un nombre de points comparable<sup>60</sup>. La montée des emplois temporaires, moins bien rémunérés, a également contribué au ralentissement de la croissance globale des salaires en Ontario.

#### 4.9 Recul de la part des emplois syndiqués depuis 1997



Sources : Enquête sur la population active de Statistique Canada et BRF.

<sup>60</sup> En 2017, en moyenne, les travailleurs temporaires gagnaient près de 7 \$ de moins l'heure (ou 25 % de moins) que les travailleurs permanents.

<sup>61</sup> Tableau 14-10-0134-01 de Statistique Canada.

<sup>62</sup> OCDE, *Tous concernés : pourquoi moins d'inégalité profite à tous*.



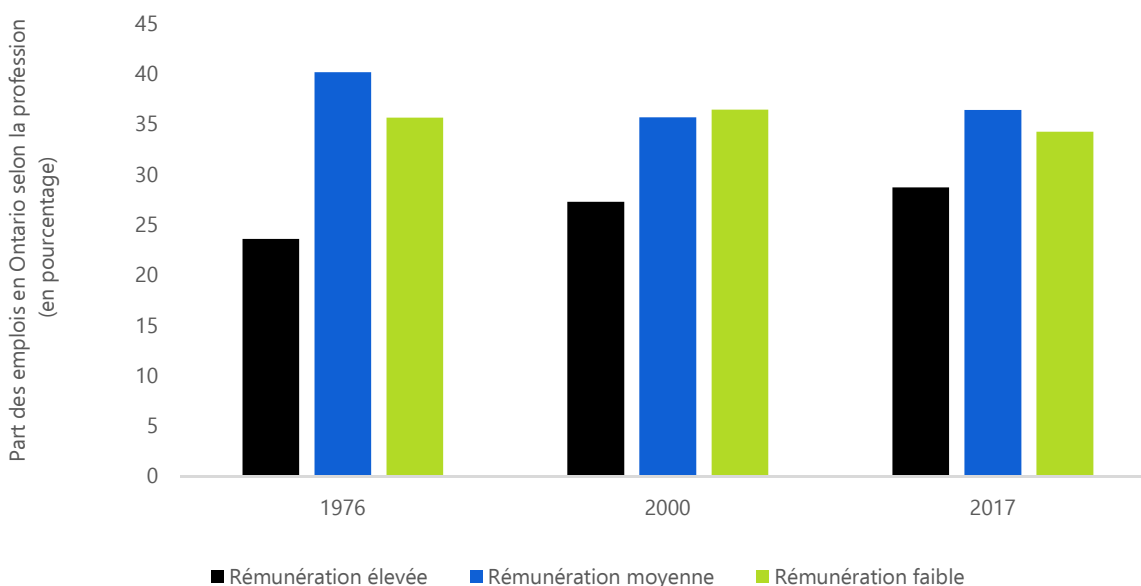
## La croissance des salaires inégale d'une profession à l'autre en Ontario

La transformation de la composition industrielle et l'évolution du marché du travail ont considérablement modifié la nature du travail en Ontario. C'est sans parler des énormes progrès scientifiques, en particulier dans le secteur des technologies de l'information, qui ont facilité l'automatisation de nombre d'industries et d'emplois<sup>63</sup>.

Si on divise les professions en Ontario en trois groupes (rémunération élevée, moyenne ou faible)<sup>64</sup>, on observe qu'entre 1976 et 2000, la part des professions à rémunération moyenne a baissé, tandis que celle des deux autres groupes a progressé<sup>65</sup>.

Depuis 2000, la part des professions les moins bien rémunérées a diminué légèrement, et celle des professions à rémunération moyenne et élevée a quelque peu augmenté.

### 4.10 Légère croissance des professions les mieux rémunérées depuis 2000



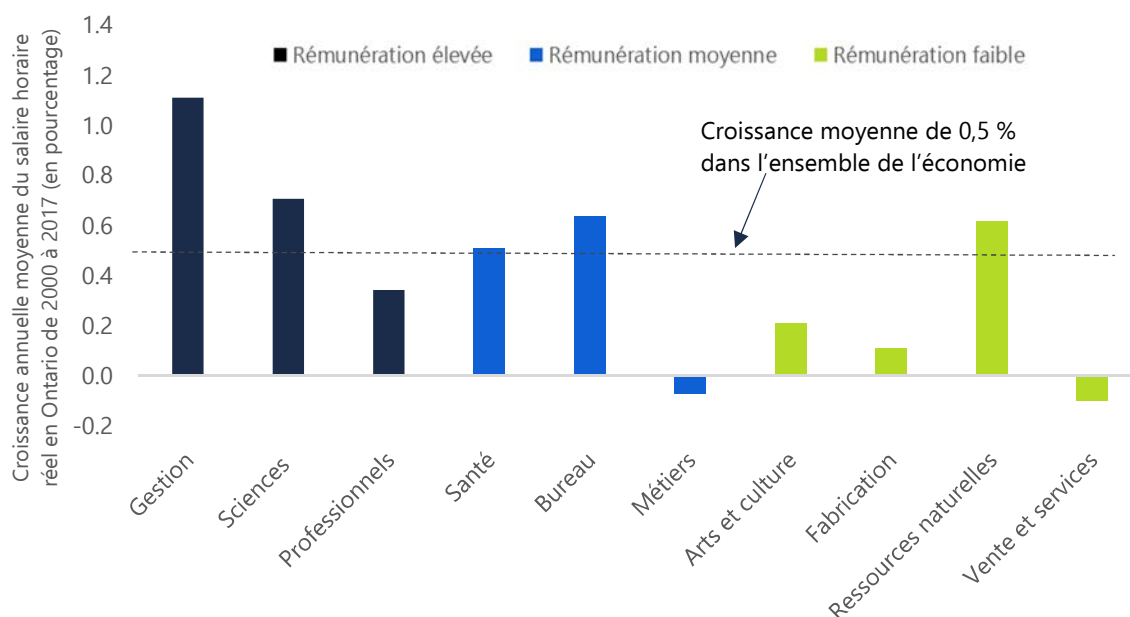
Sources : Enquête sur la population active de Statistique Canada et BRF.

<sup>63</sup> Les chercheurs s'intéressent de plus en plus aux répercussions de l'automatisation sur les industries et les professions canadiennes. Quelques exemples de discussions en cours et de sources pertinentes : Brookfield Institute, [Automation Across the Nation: Understanding the Potential Impacts of Technological Trends Across Canada](#); Institut C.D. Howe, [Risk and Readiness: The Impact of Automation on Provincial Labour Markets](#).

<sup>64</sup> Professions à rémunération élevée : « gestion », « sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés » et « enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux ». Professions à rémunération moyenne : « secteur de la santé », « affaires, finances et administration » et « métiers, transport, machinerie et domaines apparentés ». Professions à rémunération faible : « arts, culture, sports et loisirs », « fabrication et services d'utilité publique », « ressources naturelles, agriculture et production connexe » et « vente et services ». Voir la [classification des professions](#) de Statistique Canada pour en savoir plus.

<sup>65</sup> La situation de l'Ontario se compare à la tendance nationale, qui indique une hausse de la part des professions à rémunération élevée et faible relativement à celle des professions à rémunération moyenne entre 1970 et 2006. Voir Green et Sand, [Has the Canadian Labour Market Polarized?](#) (2011).

#### 4.11 Croissance du salaire supérieure de 2000 à 2017 pour les emplois les plus spécialisés en Ontario



Sources : Enquête sur la population active de Statistique Canada et BRF.

De 2000 à 2017, le salaire horaire réel dans l'ensemble de l'économie a progressé de 0,5 % par année en moyenne, mais on observe une grande disparité entre les professions des trois groupes.

Durant cette période, le salaire moyen des professions les mieux rémunérées a augmenté plus rapidement que celui des professions à rémunération moyenne. Au contraire, le salaire moyen a stagné du côté des professions les moins bien rémunérées, sauf celles liées aux ressources naturelles<sup>66</sup>.

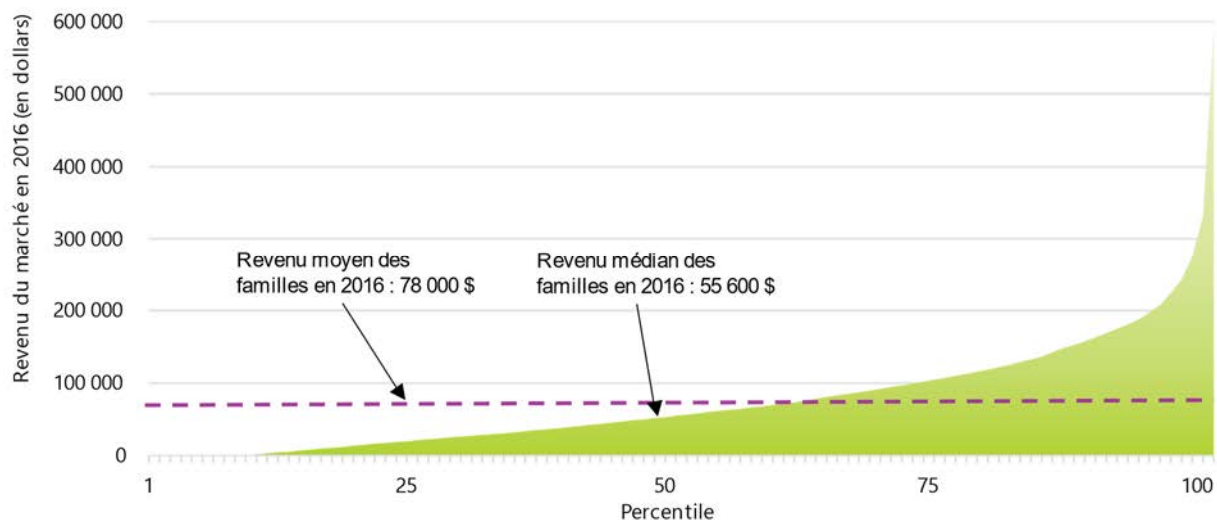
La forte croissance des salaires pour les professions à rémunération élevée et la faible croissance des salaires dans les deux autres groupes ont toutes deux contribué à l'aggravation de l'inégalité du revenu du marché en Ontario depuis 2000.

<sup>66</sup> C'est aussi la tendance observée par Green et Sand pour le Canada de 1980 à 2006. Voir [Has the Canadian Labour Market Polarized?](#) Le salaire horaire dans le secteur des ressources naturelles a probablement profité de la hausse des prix des produits de base dans les années 2000.

## 5. Annexes

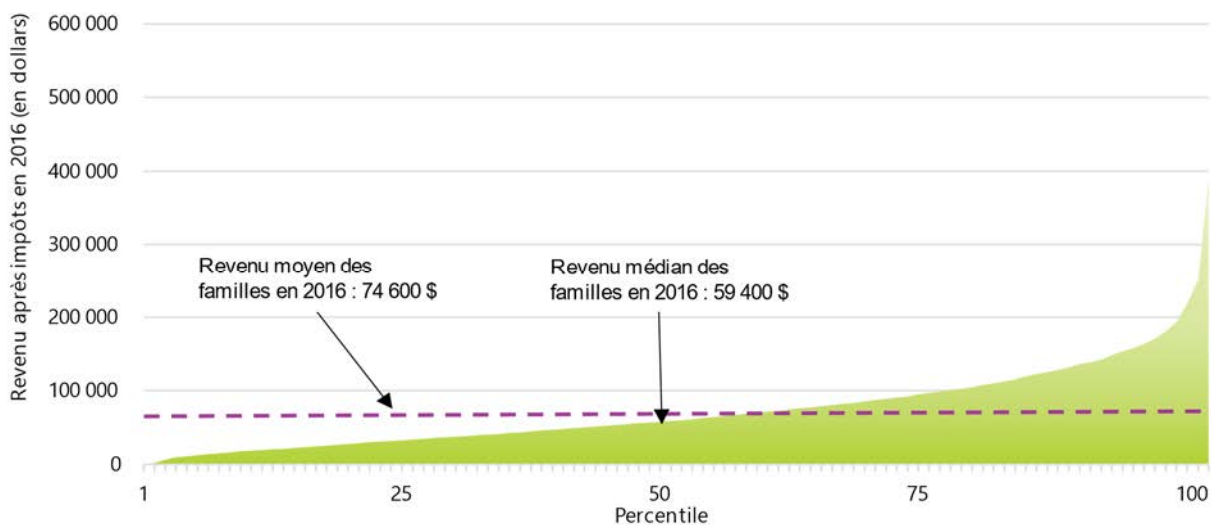
### Répartition du revenu des familles de l'Ontario

#### A.1 Revenu du marché – Percentiles<sup>67</sup>, 2016



Sources : Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada totalisations personnalisées et BRF.

#### A.2 Revenu après impôts – Percentiles, 2016



Sources : Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada totalisations personnalisées et BRF.

<sup>67</sup> Dans ces graphiques, les familles ontariennes sont classées en percentiles (1 %), des plus pauvres aux plus riches. Chaque point de données correspond au revenu de la famille qui se situe au milieu du percentile.

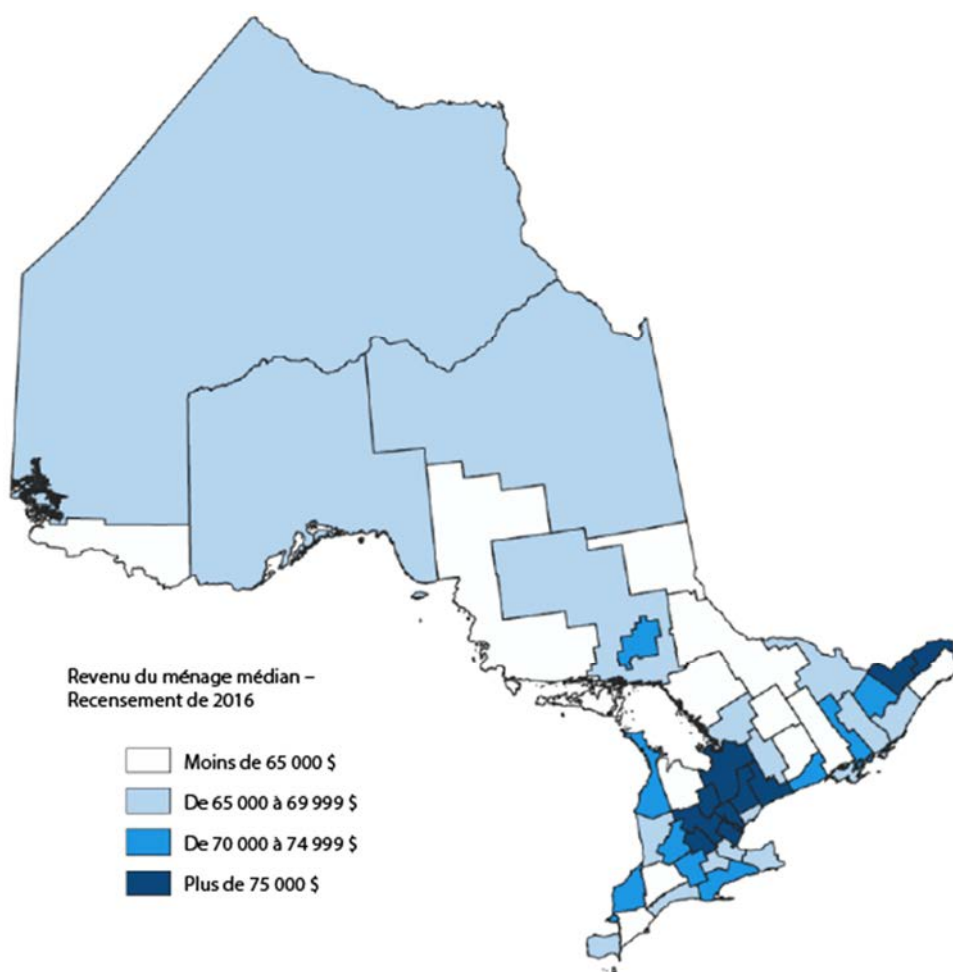
## Revenu selon la région

Le présent rapport se concentre sur le revenu dans l'ensemble de l'Ontario, mais on trouve dans le recensement des données sur le revenu du ménage<sup>68</sup> de toutes les régions de la province. En Ontario, le revenu du ménage médian varie considérablement d'une division de recensement<sup>69</sup> à l'autre.

En 2015, les régions où l'on trouvait les revenus médians les plus élevés étaient situées dans une division de recensement aux alentours de Toronto, ainsi que dans la région d'Ottawa. Les ménages des régions rurales et nordiques avaient les revenus médians les plus faibles.

### B.1 Revenu du ménage médian pour chaque division de recensement en Ontario

---



---

Sources : Recensement de Statistique Canada et BRF.

---

<sup>68</sup> Le revenu du ménage est différent du revenu de la famille présenté au chapitre 1, car un ménage peut être composé de plusieurs familles habitant sous un même toit, ou de plusieurs personnes vivant ensemble sans être une famille. Voir le [dictionnaire du recensement](#) de Statistique Canada pour en savoir plus.

<sup>69</sup> Une division de recensement, selon la définition de Statistique Canada, est un groupe de municipalités voisines les unes des autres qui sont réunies pour des besoins de planification régionale et de gestion de services communs.

---

## Tableaux de données

**Tableau 1 : Revenu médian et taux de croissance par types de familles en Ontario**

	Revenu (en dollars constants de 2016)			Taux de croissance moyen composé (en %)		
	1976	2000	2016	1976-2000	2000-2016	1976-2016
<b>Revenu du marché médian</b>						
<b>Toutes les familles et les personnes seules*</b>	<b>59 200</b>	<b>56 700</b>	<b>55 600</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,2</b>
<b>Toutes les familles</b>	<b>72 000</b>	<b>77 600</b>	<b>79 900</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>	<b>0,3</b>
Familles de personnes âgées**	21 100	25 400	35 700	0,8	2,2	1,3
Familles de personnes en âge de travailler***	76 900	85 500	91 900	0,4	0,5	0,4
Couples	72 000	79 500	90 700	0,4	0,8	0,6
Couples avec enfants	79 100	94 500	100 200	0,7	0,4	0,6
Familles monoparentales	21 100	36 300	22 600	2,3	-2,9	0,2
Couples avec d'autres personnes apparentées	105 700	120 600	124 500	0,6	0,2	0,4
Autres	49 500	63 200	67 900	1,0	0,4	0,8
<b>Toutes les personnes seules</b>	<b>24 100</b>	<b>21 300</b>	<b>24 200</b>	<b>-0,5</b>	<b>0,8</b>	<b>0,0</b>
Personnes âgées	4 100	8 000	14 000	2,8	3,6	3,1
Personnes en âge de travailler	33 500	32 300	29 900	-0,2	-0,5	-0,3
<b>Revenu après impôts médian</b>						
<b>Toutes les familles et les personnes seules*</b>	<b>54 700</b>	<b>55 100</b>	<b>59 400</b>	<b>0,0</b>	<b>0,5</b>	<b>0,2</b>
<b>Toutes les familles</b>	<b>64 900</b>	<b>71 300</b>	<b>80 800</b>	<b>0,4</b>	<b>0,8</b>	<b>0,5</b>
Familles de personnes âgées**	35 600	48 400	59 100	1,3	1,3	1,3
Familles de personnes en âge de travailler***	67 800	75 400	87 400	0,4	0,9	0,6
Couples	63 800	68 600	81 400	0,3	1,1	0,6
Couples avec enfants	70 800	81 200	95 600	0,6	1,0	0,8
Familles monoparentales	27 100	40 400	39 300	1,7	-0,2	0,9
Couples avec d'autres personnes apparentées	93 500	106 000	116 900	0,5	0,6	0,6
Autres	48 700	66 800	70 600	1,3	0,3	0,9
<b>Toutes les personnes seules</b>	<b>25 900</b>	<b>26 800</b>	<b>29 300</b>	<b>0,1</b>	<b>0,6</b>	<b>0,3</b>
Personnes âgées	15 100	23 400	29 600	1,8	1,5	1,7
Personnes en âge de travailler	31 100	29 800	29 100	-0,2	-0,1	-0,2

Sources : Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada et BRF.

\* Statistique Canada emploie le terme « personnes hors famille économique » pour parler de « personnes seules ».

\*\* Statistique Canada emploie le terme « aînés » pour parler de « personnes âgées ».

\*\*\* Statistique Canada emploie le terme « personnes non âgées » pour parler de « personnes en âge de travailler », c'est-à-dire les familles ou les personnes seules de moins de 65 ans.

**Tableau 2 : Nombre de familles et de personnes en Ontario**

	Nombre (en milliers)			Part du total (en %)		
	1976	2000	2016	1976	2000	2016
<b>Familles</b>						
<b>Toutes les familles et les personnes seules*</b>	<b>2 962</b>	<b>4 602</b>	<b>5 733</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Toutes les familles</b>	<b>2 206</b>	<b>3 202</b>	<b>3 800</b>	<b>74,5</b>	<b>69,6</b>	<b>66,3</b>
Familles de personnes âgées**	238	454	734	8,0	9,9	12,8
Familles de personnes en âge de travailler***	1 967	2 748	3 067	66,4	59,7	53,5
Couples	446	661	798	15,1	14,4	13,9
Couples avec enfants	1 136	1 206	1 162	38,4	26,2	20,3
Familles monoparentales	124	242	239	4,2	5,3	4,2
Couples avec d'autres personnes apparentées	192	360	497	6,5	7,8	8,7
Autres	69	279	371	2,3	6,1	6,5
<b>Toutes les personnes seules</b>	<b>757</b>	<b>1 399</b>	<b>1 933</b>	<b>25,6</b>	<b>30,4</b>	<b>33,7</b>
Personnes âgées	218	384	550	7,4	8,3	9,6
Personnes en âge de travailler	539	1 016	1 383	18,2	22,1	24,1
<b>Personnes</b>						
<b>Toutes les familles et les personnes seules*</b>	<b>8 329</b>	<b>11 587</b>	<b>13 806</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Toutes les familles</b>	<b>7 573</b>	<b>10 188</b>	<b>11 873</b>	<b>90,9</b>	<b>87,9</b>	<b>86,0</b>
Familles de personnes âgées**	561	999	1 608	6,7	8,6	11,6
Familles de personnes en âge de travailler***	7 012	9 188	10 264	84,2	79,3	74,3
Couples	891	1 322	1 597	10,7	11,4	11,6
Couples avec enfants	4 906	5 004	5 026	58,9	43,2	36,4
Familles monoparentales	395	731	703	4,7	6,3	5,1
Couples avec d'autres personnes apparentées	659	1 323	1 898	7,9	11,4	13,7
Autres	160	808	1 041	1,9	7,0	7,5
<b>Toutes les personnes seules</b>	<b>757</b>	<b>1 399</b>	<b>1 933</b>	<b>9,1</b>	<b>12,1</b>	<b>14,0</b>
Personnes âgées	218	384	550	2,6	3,3	4,0
Personnes en âge de travailler	539	1 016	1 383	6,5	8,8	10,0

Sources : Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada et BRF.

\* Statistique Canada emploie le terme « personnes hors famille économique » pour parler de « personnes seules ».

\*\* Statistique Canada emploie le terme « aînés » pour parler de « personnes âgées ».

\*\*\* Statistique Canada emploie le terme « personnes non âgées » pour parler de « personnes en âge de travailler », c'est-à-dire les familles ou les personnes seules de moins de 65 ans.

**Tableau 3 : Revenu rajusté moyen et taux de croissance du revenu des individus par quintiles en Ontario**

	Revenu (en dollars constants de 2016)			Taux de croissance moyen composé (en %)		
	1976	2000	2016	1976-2000	2000-2016	1976-2016
<b>Revenu du marché</b>						
Quintile inférieur	9 450	7 400	6 750	-1,0	-0,6	-0,8
Deuxième quintile	27 100	27 600	27 150	0,1	-0,1	0,0
Troisième quintile	38 100	43 750	45 550	0,6	0,3	0,4
Quatrième quintile	51 450	61 200	67 700	0,7	0,6	0,7
Quintile supérieur	89 200	122 600	130 250	1,3	0,4	1,0
<b>Revenu après impôts</b>						
Quintile inférieur	14 800	16 300	18 600	0,4	0,8	0,6
Deuxième quintile	26 650	29 750	33 800	0,5	0,8	0,6
Troisième quintile	34 550	40 400	46 600	0,7	0,9	0,8
Quatrième quintile	44 900	52 550	61 300	0,7	1,0	0,8
Quintile supérieur	71 250	91 850	103 200	1,1	0,7	0,9

Sources : Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada et BRF.

## Glossaire

Terme	Description
Coefficient de Gini	Indicateur d'inégalité de la répartition du revenu qui varie de zéro à un; plus il est élevé, plus la répartition est inégale. L'évolution du coefficient de Gini est utile pour connaître les tendances de l'inégalité du revenu.
Division de recensement	Groupe de municipalités voisines les unes des autres qui sont réunies pour des besoins de planification régionale et de gestion de services communs.
Élasticité intergénérationnelle du revenu	Influence du revenu des parents sur celui de leurs enfants à l'âge adulte. Représente le pourcentage d'augmentation attendu du revenu futur total des enfants pour chaque point de pourcentage ajouté au revenu total des parents. Plus l'élasticité est élevée, plus le revenu des parents influe positivement sur le revenu futur des enfants à l'âge adulte.
Immobilité relative du revenu	Part des Ontariens en âge de travailler qui demeurent dans le même quintile de revenu pendant cinq ans.
Mobilité intergénérationnelle du revenu	Influence de la situation économique des parents sur celle de leurs enfants à l'âge adulte, habituellement estimée au moyen de l'élasticité intergénérationnelle du revenu.
Mobilité relative du revenu	Dans le présent rapport, part des Ontariens en âge de travailler qui ont monté (mobilité ascendante) ou baissé (mobilité descendante) d'au moins un quintile de revenu sur une période de cinq ans.
Production par travailleur	PIB réel par travailleur, que l'on calcule en divisant le PIB réel par le nombre de personnes dans la population active.
Quintile de revenu	Division de tous les Ontariens en cinq groupes égaux après le classement de leur revenu annuel du plus faible au plus élevé. Chaque quintile représente 20 %, ou un cinquième, de la population.
Revenu après impôts	Revenu du marché, plus les transferts gouvernementaux, moins les impôts payés (c'est-à-dire le revenu total reçu, moins les impôts).
Revenu du marché	Revenu d'emploi, rendement de placements, revenu de retraite de régimes privés et revenu provenant d'autres sources privées (c'est-à-dire le revenu avant impôts et transferts).
Revenu médian	Revenu de la famille ou de la personne qui se situe au milieu de l'échelle de répartition du revenu.
Système d'impôts et de transferts	Comprend l'impôt sur le revenu fédéral et provincial, ainsi que les programmes d'aide sociale de tous les ordres de gouvernement. Entre autres programmes de transfert, notons le Régime de pensions du Canada, le Supplément de revenu garanti, l'assurance-emploi, les prestations pour enfants et les programmes d'aide sociale.